

Séminaire sur la maintenance des spectrophotomètres  
Perkin-Elmer AAS-4000 et UV-Vis. Lambda 1A  
KUESNACHT (SUISSE).  
Du 26 au 30 janvier 1987.

RAPPORT DE MISSION

par

Gaspard HABUMUREMYI

Chef de Division "Laboratoires" au  
Ministère de l'Industrie, des  
Mines et de l'Artisanat.

## I. OBJET DE LA MISSION

Le PNUD, en se retirant du Projet "Recherches Minières Détaillées" au 31 Décembre 1985, a légué à notre laboratoire de Chimie-Géochimie 2 spectrophotomètres d'absorption atomique très performants mais dont nous n'étions pas à même d'assurer la Maintenance. Qui plus est, au moment même du retrait de cet organisme, un des deux appareils qui est de la marque VARIAN TECHTRON modèle AA-475 acheté en 1978, était en panne depuis plus de deux ans et les contraintes budgétaires ne nous avaient pas permis de le renvoyer à l'usine pour réparation.

Lors du départ en Allemagne Fédérale le 2 Octobre 1985 du Chef de la Division "Laboratoires", pour un stage de perfectionnement en chimie analytique appliquée à l'hydraulique rurale et urbaine, celui-ci avait pris la pièce défectueuse avec lui (le "Frame Main Casting Mach") dans l'espoir de s'en servir comme modèle pour acheter une neuve en R.F.A. et de l'envoyer par poste à Kigali. Ses espoirs furent déçus parce que ses démarches en vue de se faire transférer par notre service le montant de 3000 DM,- correspondant au prix de la pièce en question n'aboutirent pas. Par ailleurs, le "Frame Main Casting Mach" étant en fait la pièce maîtresse du système optique de l'appareil, il apparut qu'elle ne pouvait être remplacée que par un technicien de VARIAN. En clair il fallait envoyer tout l'appareil en Europe. Il fût donc décidé de confier la garde de la pièce défectueuse à Monsieur SEBAZUNGU Evariste, un géologue de notre service qui fait actuellement son 3e cycle à Mayence, en attendant que le Chef de Division/<sup>"Laboratoires"</sup> soit de retour à Kigali et fasse les démarches nécessaires.

Au retour du Chef de Division "Laboratoires" à Kigali en Octobre 1986, il trouva le 2eme appareil, un spectromètre de marque Perkin-Elmer modèle AAS-4000 acquis en 1983, lui aussi en panne et il apparut impératif de parer au plus pressé en faisant réparer le plus récent appareil et le plus performant parce que plus moderne.

Des contacts furent donc pris avec notre fournisseur Perkin-Elmer à KUESNACHT (Suisse) qui nous proposa de profiter de l'occasion pour désigner un candidat qui participerait au séminaire qu'ils organisaient gratuitement du 12 au 16 janvier 1987 à l'intention de leurs principaux clients sur la maintenance des spectromètres de leur marque. De cette façon le candidat dé-

signé aurait aussi l'occasion d'assister à la réparation de notre appareil qui serait l'objet principal du cours. Le moment nous parût plus opportun que jamais de leur passer commande du spectromètre UV-Vis. modèle Lambda 1A dont nous projetions l'achat depuis déjà longtemps. De la sorte nous faisons d'une pierre deux coups car non seulement notre candidat séminariste assisterait à la réparation de notre AAS-4000 mais il aurait en plus l'occasion de tester les performances de notre futur UV-Vis. et d'apprendre quelque chose sur sa manipulation et éventuellement sur sa maintenance.

## II. DEROULEMENT DE LA MISSION

Dans leur Téléx du 4 Décembre 1986, Perkin-Elmer nous annonçait que le séminaire aurait lieu dans la semaine du 12 au 16 janvier 1987. Nous avons donc demandé un ordre de mission valable du 9 au 20 janvier 1987 en tenant compte de la période désignée pour la tenue du séminaire et de la disponibilité des vols SABENA ou AIR FRANCE.

Le 7 janvier toutefois ils nous annoncèrent par téléphone que notre appareil avait bien transité par Bruxelles comme prévu mais qu'il n'était pas encore arrivé à Zürich et qu'ils ne l'y attendaient que vers la fin de cette semaine du 5 au 9 janvier, c'est-à-dire trop tard pour qu'ils aient le temps de le dédouaner et de l'apprêter pour le 12 janvier matin. Ils nous recommandaient par conséquent d'attendre leur prochain téléx, qui nous fixerait la nouvelle période du séminaire, avant de procéder à la réservation d'une place sur l'un ou l'autre vol.

Leur téléx du 9 janvier confirma l'arrivée du spectrophotomètre à Zürich et reporta le séminaire dans la semaine du 26 au 30 janvier 1987. Ils nous demandaient par ailleurs de leur transmettre les détails du vol que prendrait notre candidat. Ce qui fût fait.

Je pris donc le vol de AIR FRANCE AF680 de Kigali le Vendredi 23 janvier soir avec correspondance à Roissy-Charles de Gaulle pour Zürich où j'arrivai le Samedi 24 janvier à 8H40' heures locales. Le Technicien qui m'attendait à l'aéroport me conduisit directement à Küsnacht à l'usine même pour me donner un petit aperçu sur ce que j'aurais à faire au cours de mon séjour et me présenter aux ingénieurs qui auraient à me prendre en charge au cours de la semaine qui suivait.

Au cours de la semaine du Lundi 26 au Vendredi 30 janvier les travaux commençaient le matin à 9H00 et prenaient fin le soir à 18H00 avec parfois des prolongations jusqu'à 20H00.

Les avant-midi étaient consacrés aux cours théoriques comprenant essentiellement les principes de base de la spectroscopie d'absorption atomique ou d'absorption moléculaire et ses applications ainsi que des instructions détaillées sur l'exploitation rationnelle de l'appareil considéré et de ses accessoires principaux. Le contenu du cours théorique est sélectionné à l'avance et pré-enregistré au départ des U.S.A. sur cassettes-vidéo. C'est donc la méthode audio-visuelle qui prédomine, le technicien-conférencier n'étant là que pour donner des éclaircissements en cas de besoin et faire les commentaires nécessaires sur ce qu'on vient de voir sur l'écran du téléviseur. Les cours sont entièrement en anglais mais le système audio-visuel utilisé permet de les suivre sans trop de difficultés pour peu qu'on possède une certaine base en anglais.

Tous les après-midi étaient consacrés aux travaux pratiques c'est-à-dire en fait à la réparation de notre AAS-4000 jusque Mercredi 28 janvier. Nous nous sommes occupés jeudi 29 et vendredi 30 janvier de quelques manipulations sur l'AAS-4000 et sur l'UV-Vis. Lambda 1A. On nous a ensuite montré la plupart des pannes fréquentes sur les 2 appareils et la façon d'y remédier dans certains cas et on nous a appris sommairement comment assurer la maintenance des deux appareils.

Le prix de la réparation a consisté uniquement en des pièces de rechange remplacées sur l'appareil, la main-d'œuvre étant gratuite. Il m'a paru opportun d'en profiter pour acheter quelques pièces de rechange et quelques produits chimiques dont nous avons urgemment besoin. Il s'agit en l'occurrence de :

- 1) quelques 7 lampes à cathode creuse mono-élément: Au (l'or), Fe (le fer), Ca (le calcium), Mg (le magnésium), Na (le sodium) et K (le potassium). De même qu'une lampe à cathode creuse multi-éléments pour Cu-Fe-Mn-Zn c'est-à-dire Cuivre, Fer, Manganèse et Zinc réunis dans une seule et même lampe.
- 2) Quelques solutions standards 1000ppm dans des flacons de 500 ml: 3 flacons pour l'or, 3 flacons pour l'étain et 1 flacon pour l'arsenic.  
J'ai également <sup>acheté</sup> 1 kg de  $MnSO_4$  dont nous nous servons dans la détermination du fer total par permanganométrie et qui était épuisé en nos stocks.

3) 20 creusets en platine pour l'analyse des roches, un Nébuleuseur et un tube pour drain de rechange pour l'AAS-4000. L'ensemble de toutes ces pièces de rechange et produits chimiques a coûté 23.910\$ dont le détail est consigné dans une facture proforma actuellement en notre possession. Les démarches sont en cours pour transférer cette somme à Perkin-Elmer par l'entremise de citibank, N.A. Zürich. L'AAS-4000 réparé a été emballé avec les pièces de rechange achetées et vient de nous parvenir.

Le Lambda 1A UV-Vis. toutefois ne nous sera livré que dans 5 mois, délai de livraison réglementaire en vigueur chez Perkin-Elmer.

### III. CONCLUSIONS.

Avec l'AAS-4000 Perkin-Elmer réparé, le VARIAN TECHTRON AA-475 qui va bientôt être lui/<sup>aussi</sup>renvoyé à l'usine pour la remise en état, ainsi qu'avec l'acquisition d'un UV-Vis. LAMBDA 1A Perkin-Elmer, notre laboratoire sera suffisamment équipé pour résoudre par spectroscopie d'absorption atomique et moléculaire la presque totalité des problèmes analytiques que rencontre un laboratoire de type géologique digne de ce nom.

Ce petit stage aura été d'une grande utilité pour notre laboratoire car je suis maintenant à même de pouvoir résoudre les petits problèmes d'entretien et de procéder à quelques petites réparations pour les pannes mineures pouvant survenir sur les 2 appareils. Toutefois, quelques commentaires s'imposent:

- 1) Notre laboratoire possède un four à graphite Perkin-Elmer HG-500, qui est un appareil accessoire pour l'AAS-4000, destiné à permettre la détermination par spectroscopie d'absorption atomique des éléments requérant une très haute température d'atomisation comme par exemple le Tungstène, le Niobium etc... De même, nous possédons un deuxième appareil accessoire du Perkin-Elmer AAS-4000 qui a pour nom "Mercury/Hydride System" modèle MHS-10. Celui-ci est destiné à l'analyse des traces de Mercure sous forme de mercure métallique ainsi qu'à l'analyse de l'étain Sn, de l'Arsenic As du Sélénium Se et de l'Antimoine Sb. Tous ces éléments, en trace dans un échantillon, sont déterminés sous forme d'hydrures volatils:  $\text{SnH}_4$ ,  $\text{AsH}_3$ ,  $\text{SeH}_3$  et  $\text{SbH}_3$ .

Mais les performances de ces accessoires ultramodernes ne sont pas exploitées parce que nous ne savons pas les mani-

puler comme il faut, surtout en ce qui concerne le HG-500. A Küssnacht, qui passe par ailleurs plus pour un centre de commercialisation, de démonstration et de réparation des appareils Perkin-Elmer que pour une usine, ces deux accessoires ne faisaient pas partie du programme du séminaire, une semaine étant un délai trop court pour tout voir.

Notre fournisseur nous recommande de nous adresser au Projet de Recherches Minières de Ouagadougou qui est financé par le PNUD et qui est exactement le pendant du volet "Recherches Minières" de notre Direction des Recherches Géologiques et Minières. Ce Projet possède en effet une expérience très possée dans la technique du four à graphite. Et pour cause, ils utilisent cette technique depuis plus de 10 ans. Et il est intéressant de souligner qu'ils ont le même modèle d'appareil que nous.

D'après Perkin-Elmer, nous devrions envoyer un chimiste et/ou un laborantin au BURKINA FASO. En travaillant chaque jour avec les laborantins sous la supervision du Chef de laboratoire, c.à.d. de la routine journalière en fait, au bout de 2-3 mois un chimiste ou même un laborantin aurait entièrement maîtrisé la technique du Four.

- 2) Un de nos chimistes vient d'être entraîné pendant une semaine à la manipulation et à la maintenance de l'AAS-4000 et c'est très profitable pour notre laboratoire, mais l'on comprendra aisément qu'une semaine ne suffit pas. Pour assimiler à fond toutes les techniques de spectroscopie d'absorption atomique et moléculaire, un stage d'au moins 6 mois dans l'un ou l'autre des centres de fabrication des appareils Perkin-Elmer devrait être accordé à l'un de nos chimistes pour se perfectionner dans les techniques physico-chimiques d'analyse développées par cette firme. Remarquons à ce propos que les seuls centres de fabrication des appareils physico-chimiques Perkin-Elmer se trouvent aux U.S.A. (Perkin-Elmer corp., Analytical Instruments, Main Ave., Norwalk, CT.06856 U.S.A.), en Grande Bretagne (Perkin-Elmer Ltd, Post Office Lane, Beaconsfield, Bucks HP91. QA England) et en Allemagne Fédérale (Bodenseewerk Perkin-Elmer Co GmbH, Postfach 1120, D7770 Ueberlingen). C'est à cette seule condition que notre laboratoire pourra exploiter avec un maximum de profit les performances de son équipement. Mais disons tout de suite qu'un chimiste ne pourra jamais s'improviser électronicien. Pour des pannes de grande envergure, il faudra toujours recourir aux services d'un ingénieur électronicien ou alors renvoyer les appareils en Suisse, à moins qu'on ne décide de faire venir un ingénieur de l'usine ce qui, dans les deux cas, nous coûtera toujours trop cher. L'envoi d'un ingénieur électronicien à Ueberlingen

pour quelques mois serait donc à mon avis de la plus haute importance pour la maintenance de nos appareils.

La disponibilité d'un ingénieur électronicien capable d'assurer la maintenance sur le plan électronique et électromécanique de nos appareils physico-chimiques est d'une importance d'autant plus primordiale qu'il ne serait pas au seul service de la Direction des Recherches Géologiques et Minières. Les laboratoires les plus importants du pays (U.N.R. - Butare, ISAR -Rubona, Sucrerie Rwandaise...) souffrent en effet du même mal et ont l'heureuse particularité d'avoir acheté l'essentiel de leurs appareils physico-chimiques chez le même fournisseur PERKIN-ELMER.

L'on comprend dans ces conditions qu'un ingénieur électronicien ne serait pas sous-employé. D'autant que la Direction des Recherches Géologiques et Minières avait déjà commencé à informatiser ses données, mais que son ordinateur est actuellement inutilisable parce qu'en panne et que nous n'avons pas pu trouver un électronicien techniquement compétent pour le réparer. Ajoutons aussi que nous possédons toute une gamme d'appareils électroniques de géophysique qui auraient besoin d'un entretien régulier de la part d'un spécialiste. Quoi qu'il en soit, si une solution adéquate n'est pas trouvée dans un tout proche avenir, la Direction des Recherches Géologiques et Minières risque de passer pour un dépôt d'appareils électroniques sophistiqués, prématurément hors d'usage par manque de maintenance.

- 3) S'il est vrai que la section "chimie" de nos laboratoires va bientôt être équipée de moyens techniques largement suffisants pour remplir sa mission, il n'en reste pas moins vrai que cette même section souffre cruellement d'un manque de moyens humains intellectuellement capables d'exploiter valablement ces moyens techniques. En effet, alors qu'il y a quelques années notre laboratoire pouvait se prévaloir de près de 50% d'humanistes dans ses effectifs, il a par la suite vu partir ses meilleurs éléments l'un après l'autre. Ils étaient soit transférés du laboratoire à la prospection pour raison d'efficacité de l'ensemble du service, soit bénéficiaires d'une bourse d'études pour continuer leur formation à l'étranger ou à Butare.

Il s'en suit qu'actuellement, sur un effectif de 37 personnes oeuvrant dans la section "chimie-géochimie", 19 personnes (ou 51,35%) n'ont guère dépassé le stade de l'école primaire. 13 (ou 35%) ont fait de 1 à 4 ans secondaires, 2 possèdent

un certificat de 5 ans post-primaires, 1 seul a terminé ses humanités et 2 ont fait le 2e cycle d'Université. En d'autres termes, si l'on excepte le chef de la Division "laboratoires" et son adjoint, seuls 3 personnes (soit 8,1% de l'effectif total) sont intellectuellement valables pour travailler dans un laboratoire (au moins 5 ans secondaires).

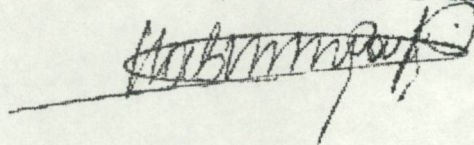
C'est la raison pour laquelle je suggère que le MINEPRISEC envoie un contingent de jeunes humanistes suivre un cycle de formation en chimie de Laboratoire chez "Chemieschule PRESENIUS GmbH Dambachtal, 20 - 6200 WIESBADEN en R.F.A.

Cette école est réputée dans la formation d'ingénieurs chimistes industriels mais elle forme aussi des techniciens de laboratoire d'un niveau équivalent à celui de notre bachelauréat. C'est avec ce genre de techniciens, véritables spécialistes dans les techniques d'analyse chimique, que notre laboratoire peut valablement remplir la mission qui est la sienne.

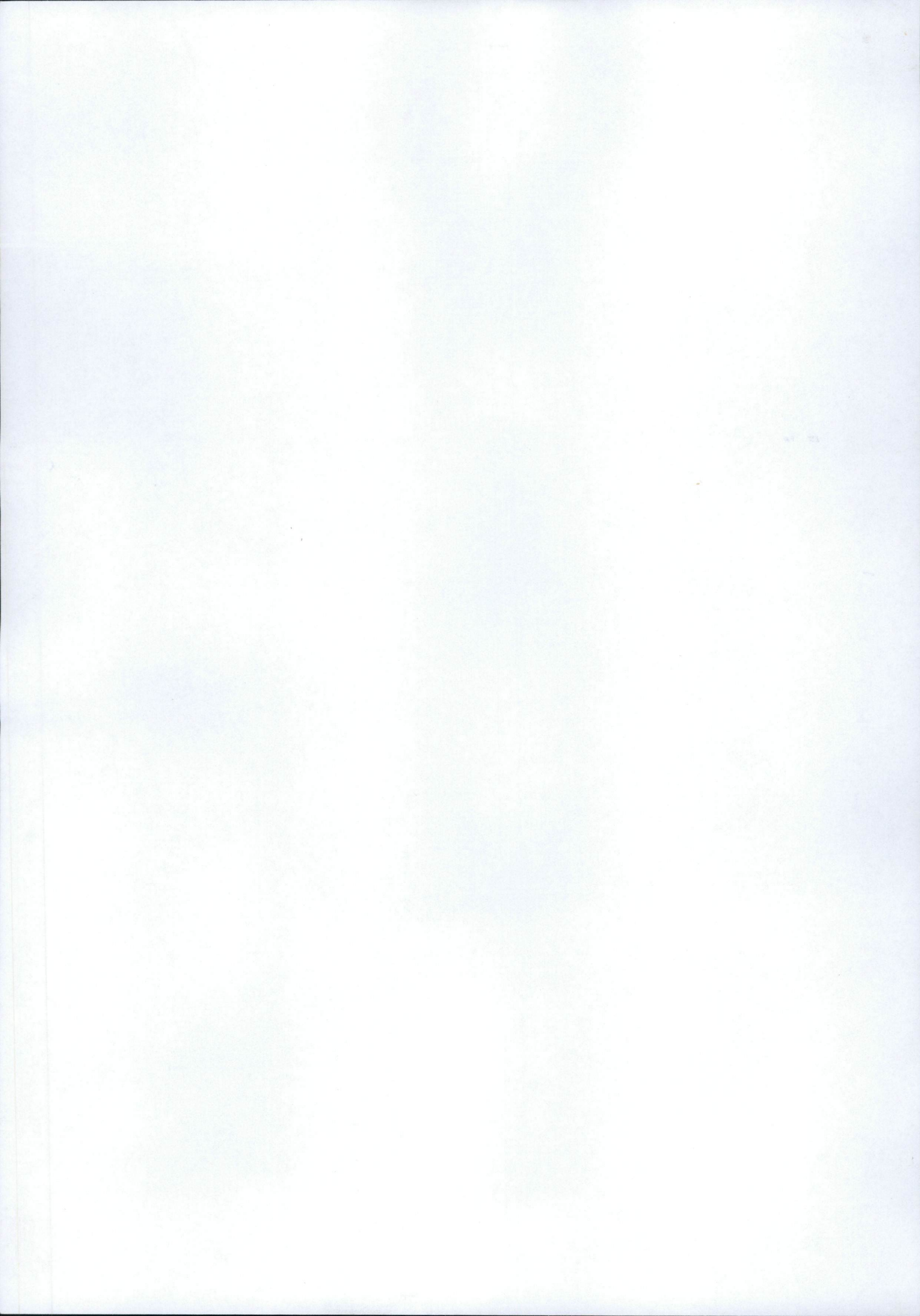
Fait à Kigali, le 17 février 1987.

HABUMUREMYI Gaspard

Chef de Division "Laboratoires"  
au Ministère de l'Industrie,  
des Mines et de l'Artisanat.







Dès que j'aurais reçu votre réaction à cette invitation le programme de la visite pourra être élaboré par les services concernés.

En attendant de vous lire, je vous prie d'agréer, Citoyen Président, mes salutations distinguées.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu.-

(se)

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie  
KIGALI.
- Monsieur le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda  
KIGALI.

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	- 53 -	<u>ENTREPRISE</u>	<u>VILLE</u>
MILLOGHAUD+EPOUSE	JEAN-PIERRE	PDG	SYLVAFRANCE	RUFFEC	
MARCELLIN	JEAN PIERRE	ING PRINCIPAL	AEROPORTS DE PARIS	ORLY AEROGARE CX	
MARIOTTON	CHARLES	DIR GL	S.G.E. MORV	LIBREVILLE	
MARTIN	JACQUES	RESP. MKG	NEMO	BELLEGARDE	
MARTINOLLE	JEAN-LOUIS	DIRECTEUR GL	BANQUES POPULAIRES	PARIS	
MASBOU	RENE	ADP GL	SOCORE	LIBREVILLE	
MASSOT	JACQUES	DIR. GENERAL	EDICEF	PARIS	
MERCIER			FRIENDLANDER	MARSEILLE	
MESTRAMMET	PATRICK	CHARGE D'AFFAIRES I.D.I.		NEUILLY SUR SEINE	
MEUNIER	ROMAN	INGENIEUR	SINORG	LIBREVILLE	
MICHALON	YVES	CONSULT.	BELIER RIVE GAUCHE	PARIS	
MOLENAT	CLAUDE	DIR GL	LEROY-GABON	LIBREVILLE	
MONCEAU	ALBERT	PDG	SOCIETE ALBERT MONCEAU	FORCALQUER	
MONCOMBLE	CHARLES	AGENT HEVITL-	G.M.C.	PORT GENTIL	
MOREL	BERNARD	DIRCTEUR	SOFRESID	MONTREUIL	
MOUCHARD	JACQUES	PRESIDENT	CCIDE ROUEN	ROUEN	
MURET			CCPP	PARIS CEDEX 08	
NIVOLLET	BERNARD	SECRETAIRE GL	CREDIT MUNICIPAL DE PARIS	PARIS	
NORMAND	PIERRE	DIR. OPERATIONNEL	ACCORD AFRIQUE	EVRY CEDEX	
O'QUIN	PATRICE	ADMINI. DE STES	COMPAGNIE FRUIT	MARSEILLE CEDEX 14	
O'QUIN	PIERRE	PRESIDENT	SIFOR	PARIS	
O'QUIN	PATRICK		MINISTERE DE LA COOPERATION	PARIS	
PALANDJIAN	MICHEL	DIRECTEUR GENERAL	CHARGEURS REUNIS	PARIS	
PALLEZ	STEPHANE-	ADJ BUR. AFRIQUE	MINISTERE DES FINANCES	PARIS	
	EMMANUELLE	TRESOR			

.../...

NOM	PRENOM	FONCTION	52 - ENTREPRISE	VILLE
LAINÉ	HERVE	DIR GENERAL	ADIFE/MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	NEUILLY SUR SEINE
LALLEMAND	JACQUES	DIRECTEUR	BERGER -LEVRAULT	PARIS
LAPARLIERE	JEAN-CLAUDE	DIR GL ADJ	BICIG	LIBREVILLE
LASSERRE	FRANCOIS	DIR APPROV	ROL	CAEN CEDEX
LAURENT	PAUL	PRESIDENT	NORMANDE AFRIQUE	PARIS
LAVAUD	BERNARD	DIRECTEUR	EXPRESS TRANSIT DAKAR	
LE PROUX DE LA RIVIERE	PHILIPPE	PDG	DEVES ET CHAUMET INTERNATIONAL	BORDEAUX
LE ROUX	ANDRE	DIR GL	AGROGABON	LIBREVILLE
LECHEVALIER	JACQUES	DIRECTEUR GENERAL	SOCIETE GUINEENNE D'EMBALLAGE	PARIS
LEMITRE	GERARD	CHEF DISTRICT	BUREAU VERITAS	LIBREVILLE
LERAT	JEAN-MARC	DIRECTEUR	NORMANDIE AFRIQUE	CAEN CEDEX
LEROUX	JACQUES	DIR APPRENT.	CCIVAL D'OISE/YVELINE	VERSAILLES
LEVANTE	MICHEL	CHARGE EPARGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	PARIS
LLORET	MARIE	SOUS DIRECTEUR	BANQUE HERVET	VINCENNES
LONCHAMPT	D.NIEL	DIR DIV AFRIQUE	BRGM	ORLEANS CEDEX
LONDCHAL	MARCEL	DIR GL S.P.C.	GRUPE M.C./M.D.P.A	MULHOUSE
LOUGOVOY	CONSTANTIN	VICE-PDT	OIECI	PARIS
LUCAS	PATRICK	PDG	GRAS SAVOYE	NEUILLYS/SEINE
LUTROT	GERARD	DIR AGENCE AFRIQUE	I.G. FRANCE INTERNATIONAL	LIBREVILLE
M'BADOU	EDOUARD	PDG	ENTREPRISE EDOUARD M'BADOU	LIBREVILLE
MAHIEU	YVES	GERANT	T.T.E.C.	PARIS
MAHOT	FRANCOIS	DIRECTEUR	SOCIET GABON	LIBREVILLE
MAILLART	JEAN-FRANCOIS	PDT UNICOMERGUINE	CIE INTERN. DE MAINTENANCE	ORLY VILLE

.../...

NOM

PRNOM

FONCTION

ENTREPRISE

VILLE

<u>NOM</u>	<u>PRNOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ENTREPRISE</u>	<u>VILLE</u>
GIRARDOY	ROLAND		JEAN LEFEBVRE	NEUILLY/SEINE CX
GISCARD D'ESTAING	OLIVIER		COMPAGNIE FRANCAISE	PARIS CX 08
GUBI	JACQUES	DIRECTEUR GENERAL	CCI <sup>PHILIPS</sup> VAL-D'OISE	YVELINES VERSAILLES
GUERY	JACQUES	PDG	O.C.G.R.	ECULLY CEDEX
GUIGUE	NADIA		MINISTRE DE LA COOPERATION	PARIS
GULLON	ERIC	CHARGE DE MISSION	TOTAL CFP	PARIS CEDEX 16
HASTIR	LUCIEN	DIR DPT TRANSPORT	ANF-INDUSTRIE	PARIS DEFFENSE 2
HUTCOEUR			B.N.F.	PARIS
HINDERMEYER	JEAN	CONSEILLER	IPEDEX	RUEIL MALMAISON
HOLTZ	ROBERT		APRODI	NEUILLY
HOUEL	CHRISTIAN	DIR FIL AGRO-ALIM	SCET AGRI/BDPA	PARIS CEDEX 15
ISIDORE	PIERRE	PDT TPAD	CCT DE ROUEN	ROUEN
JEANROY	JEAN-LUC	DIR DEPT INV IND	C.N.U.D.I.	PARIS
JOUET	CLAUDE-HENRI	DIR GL	HELICS GABON	LIBREVILLE
JULLIA	JEAN-PIERRE	DIR GL	CECA-GADIS	LIBREVILLE
JULY	CLAUDE	DIR AFF COM DVPT	CAMPENON BERNARD	CLICHY
JUNG	ANDRE-PATRICK	DIR CENTRAL	ACCORD AFRIQUE	EVERY CEDEX
KEENE			C.D.I.	BRUXELLES
KEITTA	ALEXANDRE	CHARGE MISSION	MINISTRE DES FINANCES	PARIS
KEO-KOSAL	RAMY		MINISTRE DE LA COOPERATION	PARIS
KERANGALL	CHRISTIAN	DIR FINANCIER	GROUPE SCAFRIC	LIBREVILLE
KERBOAS	JEAN	DIR G.	UGECOM	PARIS
KROTOFF	FRANCOIS	AVOCAT	CAB GIDE LOYRETTE NOUEL	PARIS
LAFFON	REGIS		BOUYGES OFFSHORE	MONTIGNYLT BRUX

.../...

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ENTREPRISE</u>	<u>VILLE</u>
DUCLUZEAU	FRANCIS	CHARGE AFF	ACCOR AFRIQUE	EVRY CEDEX
DUCROS	GILBERT	GERANT	DUCROS ET FILS	CARPENTRAS CEDEX
DUFOUR	GUY-ETIENNE	DIR ZONE AFRIQUE	CREDIT LYONNAIS	PARIS
DUPASQUIER	GUY	PRESIDENT	EPARGNE SANS FRONTIERE	PARIS
DUSSERRE	PIERRE	DIR DIVER. ETUDES	TOTAL AFRIQUE	PARIS
EGNELL	GERARD	PDG	SIASS	PARIS
ESAIK : MONGORY		DIR. DELEGUE	SCOA-CAMEROUN	
ESBRI	AUGUSTIN	DIR BUREAU ABIDJAN	INSTITUT MERIEUX	ABIDJAN 01
ESCRIBE	JEAN-PAUL		R.V.L.	SURESNES
EYHERAMENDY	GERARD	ADJ DPT MONTAGE	ALSTHOM	BAGNOLET
FARINÉ	MAURICE	DIR GL	D.F.A.	AIX EN PROVENCE
FAURE	JEAN	DIR.GENERAL ADJ.	SNPE	PARIS
FEREY	FRANCOIS	SOUS-DIRECTEUR	C.C.C.F.	LIBREVILLE
FLOIRAT	JEAN	DIR GL	SATEC DEVELOPPEMENT/ ATI	LE CHESNAY
FRANJOU	RAYMOND	DIRECTEUR	IDET-CEGCS	BOULOGNE-BILLANCOURT
GARNIER	MICHEL	DIR EXPORT	ATAL	PARIS
GAROSI	PIERRE	DIRECTEUR G.	DUCROS ET FILS	CARPENTRAS CEDEX
GASPERI	J.CH.	DIRECTEUR	SETEG	LIBREVILLE
GAUTHIER	MICHEL	CONSEILLER FINANCI	EDESA	PARIS
GELLY	GEORGES	DEL GL	AFCI-SIPCA INTERNATIONAL	PARIS
GEORGEL	JEAN-MARIE	DIRECTEUR	BRGM	LIBREVILLE
GERARDIER	JEAN-PIERRE	DEL REGIO.	ANVAR	PARIS
GERNELLE	PHILIPPE	CHARGE MISSION	SOLAGRAL	PARIS
GHILINI	JEAN-NOEL	SOUS DIRECTEUR	B.F.C.E.	PARIS
GIRARD	CHRISTIAN		SOCAPARM-RHONE-- POULENC	DOUALA

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ENTREPRISE</u>	<u>VILLE</u>
DANIALLI	YVES	DIRECTEUR GL	S. I. L. O. M.	PARIS
DANTONNET	RENE	DIRECTEUR COMMER.	C. F. D. F. T.	PARIS
DAUGER	EDGARD	CHEF PROMO-RP	CCIDE CAEN	CAEN CEDEX
DE BELLISUNCE	GERARD	DIR COOP INTLE	C. C. I. DE MARSEILLE	MARSEILLE CX 01
DE CAIAN	EMMANUEL	DIR ADJOINT	C. I. E. S.	PARIS
DE CHAUNAC-LANZAC	J. F.		RUSSEL REYNOLDSSET ASS	PARIS
DE GRANDMELISSON	MICHEL		SICA CENTRE SUD	RODEZ CX
DE GROMARD	CHRISTIAN	RESP. AFRIQUE	AFME.	PARIS
DE GUERRE	DOMINIQUE	FONDE DE POUVOIR	MAISON LAZARD ET CIE	PARIS
DE PEUFE IL HOUX	FRANCOIS	DIR AFRIQUE NOIRE	SOCIETE COLAS	PARIS
DE ROQUEFEUIL	GONZAGUE	CHARGE E MISSION	CEPIA	PARIS
DELAFFON	YVES	PDG	D. F. A.	AIX EN PROVENCE
DEMMA	CLAUDE		STUDECORS	GENTILLY
DEQUEKER	JEAN-CLAUDE	DIRECTEUR	C. G. E. GABON	LIBREVILLE
DESTRIBATS			CCIP	PARIS CEDEX 08
DEVAUX	JEAN-FRANCOIS	DIRECTEUR	U. T. A.	LIBREVILLE
DEVEAUD	JEAN-JACQUES	CONSEILLER AFRIQUE	BANQUE PARIBAS	PARIS
DEVIN	BERNARD	CHEF SERV. INTERNA. AFME		PARIS
DICKSON	JEAN-DAVID	DIR. AFF. INTERN.	CCIDE BORDEAUX	BORDEAUX
DIDIER	ROGER	DEL GAL AFF. ECO	SNPE	PARIS
DOHOUNON	ANTOINE	CONSULTANT FI.	PRES GROUPE PARIBAS	PARIS
DOITLLOU	GEORGES	VICE-PRESIDENT	BANQUES POPULAIRES	MONTROUGE CEDEX
DOMINGUEZ	FRANCOIS	CHEF SERV. FORM.	SOPRESID	MONTREUIL
DORBEC	OLIVIER	DIR ADMINISTRATIF	OFFERMAT	PARIS
DU BOUCHERON	BERNARD	VICE-PRESIDENT	CHAMBRE COMMERCE	PARIS
			FRANCO ARABE	

.../...

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ENTREPRISE</u>	<u>VILLE</u>
CASTELNAU	JEAN LOUIS	DIR AFRIQUE	AIR LIQUIDE	PARIS
CAUSTIER	CLAUDE	ADMINISTRATEUR	ADEPTA	PARIS
CAYROIS	DENIS	DIR. EXPORT AFRIQUE	TELIC-ALCATEL	COLOMBES
CAYRE	PHILIPPE	DIR. EXPORT AFRIQUE	DUMEZ AFRIQUE	NANTERRE CEDEX
CHALLOT	FRANCOIS	CHARGE MISSION	CIRAD	PARIS
CHAMPION	CLAUDE	DIR COMMERCIAL	SODRIL	PARIS
CHASSAGNETTE	PATRICK	SEC GL	EUROTRAG	VELIZY-VILLACOUBLAY
CHAVANE	JEAN-LOUP	REL. EXT.	CIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE	MASSY CEDEX
CHENEY	THERESE		MINISTERE DE LA COOPERATION	PARIS
CHEVASSUS	JEAN-MARIE		ORSTOM	AIX-EN-PROVENCE
CHEVILLARD	FRANCOIS	DIRECTEUR	S. G. N.	SAINTE-QUENTIN-EN-YVELINE
CHOMIENNE	JEAN-PIERRE	CHARGE DE MISSION	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	PARIS
CLAUDON	CHRISTIAN	DIR GL	SODI	PARIS
COCHEZ	PIERRE	RESP. DE ZONE	SITA	PARIS
COLAS	FRANCOIS	DIRECTEUR GL	PROPARCO	PARIS CEDEX 08
COLLIER	GUY	DEL. REGIO. AFRIQUE	CCM SULZER	CLICHY
COLLINET	OLIVIER	DIR. DEPT	I. D. I	NEUILLY SUR SEINE
COLLOMBERT	BERNARD	DIRECTEUR AFRIQUE	BOUYGUES S.A.	CLAMART
COPPEE	EVENCE	DIRECDIR DIVERSIF IC	CHARGEURS S.A.	PARIS
CORNET	BRUNO J	DIR IMPLAN. EXT.	SPIE BATIGNOLLES	CLICHY CEDEX
COURAU	JEAN-CLAUDE		BOSSARD CONSULTANTS	PUTEAUX CEDEX
CRETTE	MICHEL	DIR FINANCIER	LAF ARGE COPPEE	LIBREVILLE
CUBLIER	GEORGES	DIR GL	S. M. A. G.	LIBREVILLE
CUVIER	DANIEL	ADJ. DIR AFF INTER	C3D	PARIS
DANGEMARD	ALAIN	DGA	BRGM	PARIS CX 15

.../...



<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ENTREPRISE</u>	<u>VILLE</u>
ADAM	PATRICK	CHEF DE ZONE	AUTOMOBILES PEUGEOT	PARIS
ANDRE	ERIC	ADMINISTRATEUR	CEN. INTERN. AMENA. FOUTIST.	MONTPELLIER
Aoust	JEAN-MARIE	DIR GESTION FINANC.	CAMPENON BERNARD	CLIHY
BACHELOT	ROSELYNE	DIR. REL. PUBL.	SOCIETE GUINEENNE D'ENTREPRISE	SAINT-BARTHELEMY
BARANGER	JACQUES	DIR. DEL. AFRIQUE	LYONNAISE DES EAUX	ABIDJAN 01
BARTOLI	CHRISTIAN	DIR GL ADJ	H.S.D. HELIOS	LIBREVILLE
BATISTINI	CATHERINE		MINISTERE DE LA COOPERATION	PARIS
BEAUFRRET	JEAN-PASCAL	CHEF DU BUREAU TRE	MINISTERE ECONOMIE FINANCE	PARIS
BECCOUART	JEAN-MICHEL	PDG	RAZEL GABON	LIBREVILLE
BELIN	BERNARD	PDG	SPE BELIN INTERNA- TIONAL	TROYES
BELLON	HENRI	DIR. DIVISION	PREZIOSO	LES ROCHES DE CONDRIEU
BERNARD	GILLES	DIRECTEUR AFRIQUE	SCET INTERNATIONAL	PARIS
BEUSCHER	JEAN-PAUL	SECRETARE GENERAL	SOFIPA	PARIS
BOILEDIEU	JEAN	DEL GAL POUR AFR	DELMAS-VIEILJEUX	PARIS
BONNAL	CLAUDE	INGENIEUR EN CHEF	COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	PARIS
BORNECQUE	CLAUDE		MAISON DE L'AFRIQUE	PARIS
BOURHIS	MICHEL	DIR. AFRIQUE	COMEX	MARSEILLE CEDEX 09
BOUSQUET	MICHEL	DIRECTEUR	SODETEG	LE PLESSIS-ROBINSON
BOUTBIEN	MICHEL		U.T.A.	PUTEAUX
BOYER			CCIP	PARIS CEDEX 08
BRACONNIER	JACQUES	DIR. PROJETS	MERLIN GERIN	NEUILLY SUR SEINE
BROUZET	MARC	DIRECTEUR EXPORT	ETS POMPES GUINARD	COURBEVOIE
CANCADE	GEORGES	SECRET AIRE GL	PROP ARCO	PARIS CEDEX 08

.....

Z A I R E  
=====

NYAMBO SHADANI	Commissaire d'Etat à l'Economie Nationale et à l'Industrie	SHE
BEMBA SAOLONA	Président de l'ANEZA -PDG du Groupe SCIDE-ZAIRE	SHE
LENGELO MUYANDANDU	PDG LENGSRAM-LENGELO PROMATEL	SHE
DISENGI MANA RWEMA	Président African Consult	SHE
PICCIOTO	Directeur Général SOTEXKI	SHE
DANGULI N'SAMBEWE MBALI	Administrateur délégué FAN AIR	SHE
ANDRADE Hubert	Directeur Cie Nationale AIR ZAIRE	SHE
MOLEKA NZUULAMA	PDG Groupe MOLEKA Administrateur délégué DUTEX	SHE
KINDUELO LUMBU	Président régional ANEZA-PDG Groupe KILOU	SHE
SENGA KITENGE	Propriétaire LAPHARZA Deuxième Vice Président de l'ANEZA	SHE
MATENDA KYELU	Directeur du Département PME/KINSEASA de l'ANEZA	SHE
DOMVASI ZIKUMVALA	Propriétaire usine CASTOZA (électrodes)	SHE
KANDE MUFOMPA	Chef du Département des Etudes à la Sté Financière de Développement (SOFIDE)	SHE
TSHULU TSHAMUKULULLA	P.D.G. TSHULU-ZAIRE	SHE

SENEGAL (suite)

OUMAR SECK  
 DIOH SIMON  
 SLIMZ  
 ADDOURAHMANE  
 CHEIKH TIDJANE SAHIO

Administrateur de la Zone Franche Industrielle  
 Directeur SONEDI

OK  
 SHE  
 R.A.P.O  
 DI  
 SHE

T C H A D  
 =====

AMOS REOULEMGAIR  
 ALI ABDAS SEHITCHI  
 IMAHIM DOUDOU  
 YACOUR MASSOUR  
 MAMASSE NGUELDIAYE  
 MAHAME FARRIS  
 AHMED CHRISTIN  
 SAITEH KEDZALDO

Secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie  
 Homme d'affaires confection  
 Grand Commerçant  
 Grand Commerçant  
 Directeur de l'Office de Promotion Industrielle  
 Directeur Général DTCD  
 Troisième Président du Comité des Opérateurs économiques  
 de l'Afrique Centrale - Président pour le Tchad de ce Comité  
 Membre du Bureau de ce comité

R.A.P.O  
 R.A.P.O  
 R.A.P.O  
 R.A.P.O  
 R.A.P.O  
 R.A.P.O  
 R.A.P.O  
 R.A.P.O  
 R.A.P.O

F R A N C A I S  
 =====

ANGEDAVILLE J.M.

Directeur Général SONASUTP (Sucre)

R.A.P.O

T O G O  
 =====

BARON Jacques

DO

S A O - T O M E

CARLOS BRAGANGA GOMES	Ministre de l'Industrie, des Transports, de la Pêche et du Tourisme	SHE
NORBERTO COSTA ALIEGRE	Directeur de l'Industrie et de l'Energie	DO
JORGE COIMERA	Commerçant et Industriel	DO
 <u>S E N E G A L</u> -----		
SERIGNE LAMINE DIOP	Ministre du Développement Industriel et de l'Artisanat	SHE
CARMELO SAGNA Robert	PDG de la Financière	SHE
CHEIKH TIDJANE NDLAYE	PDG Express Transit Express Navigation	SHE
MAGATHE SOW	C/O SENELAIT	SHE
ISSA DIOP	Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie	SHE
TIJANE SYLLA	Directeur Général d'Africair Service	SHE
MOCTAR SOW	P.D.G. Dekar Marine	SHE
MAFAR N'DIAYE	Président SIPL	SHE
FARA N'DIAYE	P.D.G. SNCDS	SHE
SIDILE SOUTEYMANE	P.D.G. AFFRCONSULT S.A.	OK
BABACAR N'DOYE	Directeur Général DICIS	SHE
PANDOLFI		SHE
FLORET		SHE

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 21/01/1987

MINISTERE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
B.P 73 KIGALI.

N° 139/08/00/87

Annexe IV.

Citoyen BEMBA SAOLONA  
Président Directeur Général du Groupe  
BEMBA  
Président National de l'ANEZA  
B.P 614 KINSHASA-1  
ZAIRE.

Citoyen Président,

Me référant à l'entretien que nous avons eu récemment à Libreville en marge du Forum sur "l'entreprise et le développement", je voudrais tout d'abord vous exprimer tout le plaisir que j'ai eu de faire votre connaissance.

Comme nous le disions il dépend de nous de faire de cette première rencontre un point de départ pour la mise en oeuvre d'actions pouvant rapprocher davantage les hommes d'affaires zaïrois et rwandais dans leur intérêt propre et pour le bien-être de nos deux pays frères.

Pour cela, il apparaît opportun d'amener les opérateurs économiques de deux pays à explorer les possibilités réelles d'affaires qui existent dans notre région en général et spécialement entre nos deux pays.

Je suis convaincu que les efforts politiques menés sur le plan bilatéral et dans le cadre de la CEPGL pour rapprocher davantage nos peuples doivent être complétés par les actions concrètes des opérateurs économiques des deux pays, ce qui contribuera à concrétiser et animer davantage l'esprit de fraternité et de bon voisinage dans l'intérêt mutuel.

C'est dans cet esprit, Citoyen Président, que je vous adresse comme convenu, une invitation à visiter le Rwanda en compagnie d'hommes d'affaires zaïrois, particulièrement ceux de la Province du Kivu. Vous pourrez à l'occasion de cette visite vous rendre compte des possibilités d'échanges commerciaux de produits industriels et agricoles et de création d'entreprises communes, mettre en contact les opérateurs économiques des deux pays et rencontrer les responsables des institutions publiques et privées qui intéressent le monde des affaires.

.../...

WAZIRI MALIHAH	Adji	Directeur Général Principale Entreprise de Travaux Publics nigériens	SH
ISSAKA	Abdou	Secrétaire Général de la Chambre de Commerce	SH
MOUTSKOUKA	Marcellin	SNIPAC	SH
ILDO KADA	Aboubacaz	Président CIMA-FRIQUE	SH
MOHAMMANE AHMOUX		PDG DIAO NIGER	SH
AHMOT MAHAMANE			SH
AMADOU ILRADOU			SH
MILAM SOUIEY MOUTARI			SH
PADEZ CHEKIF			SH

=====  
R V A N D A  
=====

NGILINDA	Mathieu	Ministre de l'Industrie, des Mines et Artisanat	SH
SAKUMI	Anselme	Homme d'affaires	DO
MPOULNYI	Charles	Homme d'affaires	DO
NGENDAHIMANA	Charles	Homme d'affaires	DO
NYAMWIGENDAHO	Charles	Dteur de la Promotion Industrielle au Mtère de l'Industrie	SH
SEDAINDA	Jean-Baptiste	Dteur des Projets industriels	SH
NDAHIMANA	Emmanuel	Directeur Général de la B.R.D.	SH

M A U R I T A N I E

=====

Ministre du Commerce et des Transports SH  
 Directeur Cr dit Fonds National de D veloppement SH  
 Directeur au Minist re de l'Economie et de Finances SH  
 Chef Service - Relations Commerciales au Minist re du Commerce et Transport SH  
 Pr sident de la Conf d ration G n rale des Employ s en Mauritanie SH  
 Pr sident F d ration des Industries SH  
 SH  
 SH  
 SH  
 SH

TIA EL HADJ ABDELLAHMANE  
 AHMED OULD SIDAHMED  
 ABDEL SALEM OULD MOHAMED SALAH  
 AV HAMIDOU  
 SIDI MOHAMED OULD ADDAS  
 LAFDAL OULD BETTAN  
 AHMED SALEM OULD NOGUEYA  
 ABDEL AHMED OULD ATTIGH  
 AHMED OULD HAMZA

N I G E R

=====

Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Transports SH  
 Directeur de l'Industrie et de l'Artisanat SH  
 Pr sident de la Chambre de Commerce et d'Industrie SH  
 Directeur G n ral de la DCRN  
 Directeur G n ral de la St  G n rale des Transports nig riens SH  
 Importateur   Zinder SH  
 Importateur   Maradi SH  
 Importateur et transporteur   Agadez SH  
 Directeur G n ral SONIA SH

NOUHOU  
 FOUKORI  
 SOUNA  
 OUSMANE  
 ABDOUL KARIM  
 DALLA  
 DAN KANDE  
 IDE  
 Amadou  
 Ibrahim  
 Adanou  
 Amadou  
 ABANY  
 Kalto  
 Mahanane  
 Issaka

M A I I

=====

MAKADJI	Mamadou		OK
CAMARA	Abdoulaye		OK
SAOTMA	Gaillie		OK
SADDA DIALLO	Mamadou		OK
DERINEMAUX	Pierre		OK
ACHKAR	Gérard		OK
MOUSSA COULIBALY	Daba		OK
POITON	Régis		OK
HAMA HAG MAHMOUD			SH

PDG SOCOM (CONSTRUCTIONS METALLIQUES)  
 Consul Général du Liban  
 PDG de la Sté Mamadou SADDA DIALLO  
 DIRECTEUR Général DANK OF AFRICA  
 PDH Grands Moulins du Mali - Discufteries et Pêches  
 Alimentaires  
 PDG de SIPAG et Président de la FME (CITPE)  
 Directeur Général IREMA  
 Ministre Fonction Publique et de l'Emploi

I L E M A T U R I C E

DUNDHUN	Diawakar	Ministre de l'Industrie	SH
COULGAUD	Herbert	Directeur Général Beach Comber	SH
de FRODERVILLE	Robert	PDG Floreal Knitwear (textile-confection)	SH
de SPEVILLE	Michel	PDG Food and allied LTD (agro-alimentaire)	SH

Ministre de l'Industrie  
 Directeur Général Beach Comber  
 PDG Floreal Knitwear (textile-confection)  
 PDG Food and allied LTD (agro-alimentaire)



=====  
G U I N E E    E Q U A T O R I A L E  
=====

DON ANICETO EDLACA MOTE			
PEKRIIN	Jacques	Ingénieur industriel	DO
QUELITAN	René	Directeur SOGEC	DO
MONTOCCHIO		Consul Honoraire de France à Bata	DO
		Représente la Sté Dragages, le <del>Cecrpe</del> CATERPILLAR et DELMAS VIELJEUX	
DON CARMELO NVO NKA		Directeur de la Cie Equatoriana Guinée de Aviaçion	DO
DON LAUREANO NKOGO NSOGO		Directeur de Energis	DO
		Président de la Chambre d'Agriculture	DO

=====  
M A D A G A S C A R  
=====

SOLO FOSSON	Georges	Ministre du Commerce	SH
RAENORO	Raymond	Président FIVOARAMA (Sté de Conseils)	SH
ANDRIANTSITOHAINA	Charles	Président Groupement des Entreprises Malgaches	SH
RAMANANDRAIDE	Jean		SH
RAMCROSOF	André	Président du Syndicat FIVMPAMA	SH
BARDAY	Asgar		SH
CORDOLLANI	Jacques	Sté CIMELTA	SH
RAJAOFFERA	Maurice	Directeur Général Air-Route-Services	SH
RAMAHOLIMIASO (Mme)	Madeleine	Présidente des Experts Comptables	SH
RAMANANTSOAVINA	Georges	PDG du syndicat des Industries et papeteries de Madagascar	SH
RANDRIANARISOA	Raymond	Gérant MALAGASY MAMATATSY FITAOVANA	SH
RAINIKETAMANGA	Rasba		SH
RAZAFIMANJATO	Dlandin	Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie	SH

D J I D O U T I  
=====

DJAMA ELIABE  
MOHAMED ADEB

Mohamed

Ministre des Finances et de l'Economie Nationale

SH

Secrétaire Général de la Banque pour le Commerce  
et l'Industrie

DOVE

SIVAN

Bernard

Conseiller Financier du Président

DO

ODILE CARPON DIBETH

Chef de Service Energie au Ministère de l'Industrie

DO

RACHED FARAH

Directeur des Relations Dilatérales au Ministère des  
Affaires Etrangères

DO

G U I N E E  
=====

KEMOKO KEITA

Ministre des Ressources Humaines de l'Industrie et des

DO

PME

Homme d'affaires - Usine d'emballage

DO

IAMKRAMA DIATLO

G U I N E E D I S S A U  
=====

FILIMFO

Darros

Ministre des Ressources Naturelles et de l'Industrie

DO

AFONSEGA

Antonio

Directeur Général EAGD (Electricité et Eau-Sté d'Etat)

DO

COTE D'IVOIRE (suite)

OUAYOGODE	Mamadou	SYNERGIE	SH
DE SOUZA	Augustin	COFINCI	SH
PORQUET (Mme)	Salimata	SAFEM	SH
DROV	Gustave	PAMIVOIRE	SH
DETHO	Alexis	FIXIVOIRE	SH
DIADATE	Kramako	CAROPRINT	SH
VIGENS	Marc	CATH. Voyages	SH
DJIDO	Nicolas	SOCITAS	SH
ELETE	Aka	ADEMCI	SH
MAURICE	René Yves	Directeur CCI Côte d'Ivoire	SH
AKA ANGUUI		Président UPACI Abidjan	SH
EKRA	Maxime	SOFCA	SH
DIACK	Diewar	SID	SH
ATTA	Kobena	AEROSPATIALE	SH
BOISSON		OPTCRG	SH
ROSSIGNOL		LEFEBVRE	SH
DEWE		Délégué CCI Bordeaux	SH
RISACHER	Jacques	FOUGERE & JUTHEAU	SH
de BOURNONVILLE		SODOCI	SH
DOAT		CONCOURDE AUDIT	SH
PARANT		Conseiller à La Mission de Coopération	SH
REDON		Conseiller Commercial	SH
BERGER			SH

COPIE D'IVOIRIÈ

EHUI	<b>Bernard</b>
IAMA	Dosso
MONREBUII	Serge
KASSI	Kakou
KOUADIO	Didier
AISAIN	Achl
ANET	Ncho
LAMBERT	Konan
ARNAUD	Robert
FADIGA	Lamine
ABIE	Frédéric
AMETHIEN	Jean Baptiste
LAMBERT	Kakou
IANDARA	Alain
KOFFY	Fulgence
LOHOURY GUIGUI	<b>Gabriel</b>
MAEDER	Bernard
DIAKITE (Mre)	Fatou
ANOMA	Edmond
DIIDO	Sounkelo
KONE DANGALI	

Ministre de l'Industrie	SH
Chargé de Mission au Cabinet du Ministre EHUI	SH
Conseiller Technique au Cabinet du Ministre	SH
Chef du Service de Promotion Industrielle et de	
Documentation	SH
Directeur du Centre Ivoirien de Gestion des	
Entreprises	SH
Directeur du Centre IV, de Recherches Economiques	
et Sociales	SH
Directeur du CAPEN	SH
Directeur Général EECI	SH
Conseiller du Directeur Général EECI	SH
Président de SOTROPAL	SH
MICE-MEVEE	SH
SAPR	SH
SIPROP	SH
COSMITVOIRE	SH
MACACI	SH
ADENOCI	SH
C.I.	SH
SAFICA	SH
EMICRETEL	SH
AFRIPECHE	SH

C O N G O  
=====

POATY	Alphonse	Ministre des PME Commerce et Artisanat	SH
CASTANOU	Marcel	Président de la Chambre de Commerce, Directeur de la SIAT (Société Industrielle et Africaine de Tabac Tropical)	SH SH
GERBUEL DINOOSSEUA	Jean Edgar	Directeur de l'IAD (Industrie Africaine du Disque)	SH
MOUGANY	Pierre	Président du groupe GPOM (fournitures, services savonnerie, hôtellerie)	SH
OTTO MDONGO	Hilaire	YDRO CONGO	SH
ITOUA	Yves Roger	PDG Cimenterie Domaniale de Loutete	SH
GOKANAT	Philippe Jacques	Directeur Administratif SEMICO	SH
MANOUGOU NOVAIS	François	PDG Menuiserie Industrielle du Kouilou	SH
IEBOKA	André	PDG Agence Transcongolaise de Communication	SH
DITA		Directeur Général BNDG (Banque)	SH
DATANGA		Cons. financier 1er Ministre	SH
HENCKOULLAS		Conseiller aux Finances	SH
PIAZZA DOIMO			SH

CENTRAFRICAINE

=====

ADOSSOLO Joseph

Haut Commissaire chargé de la Promotion des  
PMT/PME

OK

GUEBIEFF Basil

FROID CENTRAFRIC

OK

DOGO Antoine

Multiservie Bonanda

OK

SAUIEFF Yauro Hubert

S.A.R.L. SYSTEEC

OK

FARRA FROMD François

Secrétaire Général de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie

OK

EKOMO Ferdinand Roger

PDG SARI SOGACI - Société Centrafricaine de  
Commerce et d'Industrie

OK

PAILA MODO Jean

PDG SARF ICC et Président ANEAC

OK

GUERENGOMBA Henri

PDG S.A. SCEG (Etablissement GUERENGOMBA)

OK

CUSMANE Modjido

S.A.R.L. KMK

OK

MBOLLIDI Christian

Directeur du CAPMEA

OK

ALIMA Jean

S.A. Supermarché de l'Est

OK

POSSITI

Secrétaire Général Chambre d'Agriculture

OK

FOALEM

UIDEAC

SH

C O M O R E S

=====

MOHAMED Ali

Ministre de la Production et de l'Industrie

DOWE

ABDALLAH SALIM

Directeur des Etablissements Abdallah et Fils  
Propriétaire SECARFOI et PLASTICOM

DO

HASSAN MOHAMED AHMED

Directeur des Etablissements MOHAMED AHMED

DO

SOTDIK MAHAMOUD

Directeur Etablissement SAHIMAMOUD (boulangerie  
industrielle)

DO

AWTADI MAHAMOUD

Directeur EMA (Génie civil, B.T.P.)

DO

CAMEROUN (suite)

ADJI AMADOU SOULE	OK
SILIENOU	OK
YEIENGWE	OK
TCHUADE WELADJI	OK
TAMOKOUE	OK
PIWELE	OK
KAMGA (Mme)	OK
ETONDE EKOTO	OK
LIMONIER OKALA	OK
FOTSO ODOM	OK
TOBDE E YONN	OK
OTU ZENON	OK
NGANDE	OK
Denis	
PDG SODAFILS	OK
DG UCE	OK
DG Dig Ben International	OK
PDG ATAC	OK
PDG E. T. D.	OK
PDG Aux Bonnes Courses	OK
DG Atelier F.R.	OK
PDG SCADEX	OK
Directeur Auberge	OK
PDG SOTIA	OK
DG Orgassur	OK
Schiphandler	OK
Journaliste Chambre de Commerce	OK

C A P V E R T  
=====

Ministre de l'Industrie et de l'Energie	SH
Directeur Général d'EMEC	DOWE
TACV	DO

ADAO ROCHA  
 JOAO CARLOS NOBRE LEITE  
 CARLOS ALBERTO VICENTE LIMA

monde qui pourront bénéficier de cette relance en matière de coopération.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous remercier de ce geste suprême, de cette idée géniale qui vous pousse à la recherche du développement national tant dans le domaine de l'industrie que dans le domaine de la politique de coopération internationale. Nous sommes appelés à nous suffire et cela ne dépendra que de l'effort de chacun de nous tous.

Avec espoir que mon rapport vous montrera les fruits de notre voyage, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, l'expression de mon plus profond respect.

SAKUMI Anselme.

copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.
- Monsieur le Secrétaire Général de la  
C.C.I.R.  
KIGALI.



C A M E R O U N

=====

NOMO ONGOLO	Edouard	Ministre du Commerce et de l'Industrie	SH
TCHANQUTE	Pierre	Président Chambre de Commerce et d'Industrie	SH
KONDO	Samuel	Président Syndicarm	OK
DGIMBOCK		Vice-Président Syndicat TTP	
MOHAMADOU ABDO		Remplagant M. SOPP-PRISO	OK
BOUBA ARDO		Président D.G. MAISCAM	OK
FONING	Françoise	Directeur Général Centre d'Appui aux PME	OK
FODOUOP	Thomas	PDG SACOMEC	OK
EVINA ABESSOLO		PDG Ets FODOUOP	DOWE
NGANN YOMN		DG International Electronie	DO
MVONDO NTONGO		DG Société Nationale d'Investissements	DO
ONOBIONO	James	DG du Fonds de Garantie des PME	DO
EKINDI	Jean-Jacques	PDG SITADAC	DO
EPO	Nicolas.	PDG SOFELIC	DO
MADIBA	Jean-Jacques	DG. Société Industrielle	DO
SACK RHODE	Jean	Entreprise de Bâtiments	DO
KEUTECHA	René	PDG SIVA	DO
EFEKI	Lucien	Pdt asphalt Industrie	OK
DONG		PT SCATRA	OK
DAYIHA PONDJ		PT SOGERREL	OK
TCHANGOUTI	Norbert	Accompagnateur Chambre de Commerce	OK
KAMGALING	Maurice	PDG Ets KAMGALING	OK

.../...

BURKINA FASO

=====

POURE

Ministre du Commerce

DESSIN

Druno

Secrétaire Général du Ministère du Plan et du Développement

Populaire

TERRETIUS ZONGO

Secrétaire Général de La Chambre de Commerce d'Industrie

et d'Artisanat

MAIGA INOUSSA

Directeur Général de SOSUGO (Sté Sucrière de La COMOE)

BARRO DIENGUENAVA

Président de La Chambre de Commerce, d'Industrie de

BOBODIOLIASSO et Directeur de 4 sociétés

GORGUI SENE

Directeur FOSIDEC

MAMADOU DICKO

Directeur Société d'Entreprise Générale

DIAWAIDA ALIMA (Mme)

Directeur Général Sté Industrielle de Polyester(SIP)

KANAZOE OUMAROU

Homme d'Affaires -empire KANAZOE COCEKA FORAFRIQUE

MANGA

J.M.

Directeur de SENISSOF (vélos, nobylettes)

I U R U N D I

=====

MUGANGA

Albert

Ministre du Commerce et de l'Industrie

KAMWENUJUSA

Donus

P.D.G. ENDE

NYAMURANGWA

André

Directeur Général COTEDU (Textiles)

NTIBATEGANYA

Nestor

Directeur ONAPHA

.../...

SH  
SH  
SH  
SH  
SH

SH

SH

SH

SH

SH

SH

SH

SH

SH

ANNEXE II.

LISTE DES PARTICIPANTS.

The first part of the report is devoted to a general survey of the situation in the country. It is followed by a detailed analysis of the economic and social conditions. The author then discusses the political situation and the role of the government. The report concludes with a series of recommendations for the future.

The second part of the report is devoted to a detailed analysis of the economic and social conditions. It is followed by a detailed analysis of the political situation and the role of the government. The author then discusses the political situation and the role of the government. The report concludes with a series of recommendations for the future.

The third part of the report is devoted to a detailed analysis of the economic and social conditions. It is followed by a detailed analysis of the political situation and the role of the government. The author then discusses the political situation and the role of the government. The report concludes with a series of recommendations for the future.

The fourth part of the report is devoted to a detailed analysis of the economic and social conditions. It is followed by a detailed analysis of the political situation and the role of the government. The author then discusses the political situation and the role of the government. The report concludes with a series of recommendations for the future.

The fifth part of the report is devoted to a detailed analysis of the economic and social conditions. It is followed by a detailed analysis of the political situation and the role of the government. The author then discusses the political situation and the role of the government. The report concludes with a series of recommendations for the future.

Mais nous pouvons compter sur le dynamisme et la compétence des participants pour que se nouent des contacts directs et qu'aboutissent des projets exemplaires pour l'avenir.

- deuxième type de questions : comment mettre en oeuvre, au niveau de pouvoirs publics africains, des politiques incitatives pour la croissance ? Là encore, il est de l'intérêt de tous que les problèmes soient abordés avec courage dans leurs aspects les plus concrets pour lever les obstacles qui freinent la naissance et le développement des entreprises.

- enfin, comment améliorer, au plan de la coopération française, la cohérence entre ces politiques nationales, les besoins des entrepreneurs et l'impact de l'aide française au développement ?

Ces trois questions, aisées à formuler, vous montrent à quelle grande ambition nous aspirons pour l'Afrique. Mais je ne doute pas, en voyant l'intérêt qu'a soulevé la préparation de ces rencontres ici, au Gabon, dans les autres Pays africains et en France, qu'au soir du troisième jour vous ayez ouvert définitivement une nouvelle voie à la coopération franco-africaine et au développement économique en Afrique : une voie qui partira du constat sans complaisance des entraves actuelles à l'investissement privé et au partenariat et qui débouchera sur des propositions concrètes, de suppression de ces entraves, de libération de l'esprit d'entreprise et de partenariat. Sur cette voie vous pourrez tous compter sur le soutien de la France.

MAIS GARDONS NOUS DE LIMITER CES JOURNEES AUX IDEES ET AUX INTENTIONS. LEUR INTERET PRINCIPAL EST DANS L'ACTION. JE LES AI CONÇUES, ET LA PLUPART DE CEUX QUI LES ONT PREPAREES PENSENT DE MEME, COMME UNE FOIRE AU SENS TRADITIONNEL DU TERME, OU SI VOUS PREFEREZ, COMME UNE BOURSE AUX PROJETS ET AUX INVESTISSEMENTS. LES INDUSTRIELS LES COMMERCANTS, LES BANQUIERS QUI ONT FAIT L'EFFORT DE VENIR ICI, SOUVENT DE TRES LOIN, JE PENSE A NOS AMIS DE L'OCEAN INDIEN, NE L'ONT PAS FAIT SEULEMENT POUR DEBATTRE SAVANMENT OU DES ENCOURAGEMENTS A L'INVESTISSEMENT. ILS L'ONT FAIT POUR SAISIR LA CHANCE DE TROUVER ICI DES PARTENAIRES, DE CREER OU DE DEVELOPPER DES ENTREPRISES, DE FABRIQUER, DE VENDRE, D'EXPORTER, DE TROUVER DU TRAVAIL POUR TOUTE CETTE JEUNESSE QUI NE DEMANDE QU'A TRAVAILLER.

JE DEMANDE A TOUS CEUX DONT C'EST LE METIER D'AIDER AU DEVELOPPEMENT, AUX INSTITUTIONS SPECIALISEES INTERNATIONALES ET FRANCAISES, DE MESURER LA CHANCE QUE DONNENT CES JOURNEES. LE VOEU QUE JE FORME A L'AUBE DE VOS TRAVAUX C'EST QU'ON PUISSE DIRE UN JOUR CONTRE L'AFRO PESSIMISME, L'AFRIQUE NOIRE EST BIEN PARTIE, DE LIBREVILLE...

Au cours des années s'est maintenue une tradition de courants d'échanges, que l'arrivée de nouvelles générations a quelque peu bousculée. Si les grandes entreprises ont conservé tous leurs liens, les jeunes dirigeants se connaissent moins bien. Les P.M.E. françaises de pointe ont cherché d'autres frontières, alors que les nouveaux managers africains s'intéressaient à d'autres marchés. Cette phase a été indispensable pour dépoussiérer des relations qui parfois tombaient dans la routine : seule une certaine distance permet d'apprécier réellement les partenaires; c'est cette reconnaissance nouvelle, réaliste et moderne à laquelle les Rencontres nous convient.

A travers les contacts directs qui vont se dérouler tout au long de ces trois journées, c'est un nouveau visage des relations économiques entre l'Afrique et la France qui va se dessiner : les jeunes entrepreneurs africains ont des projets, des idées, des suggestions, des revendications parfois à adresser à leurs partenaires français qui à leur tour auront beaucoup de remarques, d'observations, de propositions: c'est l'occasion de les exprimer de faire la part de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas. Mais je suis sûr que si nous tenons l'engagement moral d'un travail efficace et fructueux, nous obtiendrons des résultats concrets. Nous aurons, avec ces Rencontres, lancé les bases d'un approfondissement de la connaissance mutuelle de ces deux mondes en changement si rapide. Certes, des contacts ponctuels, parfois à l'échelle d'un pays, ont déjà eu lieu - je pense en particulier aux journées ivoiriennes de Cholet - mais c'est l'Afrique moderne dans son ensemble qui est ici représentée. C'est elle que nous, Français, écouterons; c'est à elle que nous saurons exprimer nos idées pour faire en sorte que l'industriel de Châteauroux investisse au Cameroun plutôt qu'en Asie du Sud-Est et que l'étudiant en informatique de Dakar préfère faire un stage de perfectionnement en France plutôt qu'Outre-Atlantique.

Pour que se concrétisent ces espoirs, nous devons au cours de ces trois journées du travail en commun, commencer à formuler des réponses pratiques et adaptées à trois groupes de questions:

- comment renforcer les liens entre entreprises africaines et françaises, à la lumière des expériences déjà réalisées dans le domaine de la création d'entreprises et du partenariat ? Sans doute faut-il bousculer certaines idées reçues, écouter, comprendre, échanger.

.../...

Mais les **liens** historiques n'auraient pas gardé cette solidité si des relations constantes ne les avaient pas entretenus.

C'est pourquoi la France est au premier rang des partenaires de l'Afrique subsaharienne et que le Gouvernement du Premier Ministre Jacques CHIRAC a décidé, malgré un effort interne d'économies budgétaires sans précédent, de relancer la politique en faveur de l'Afrique et de s'en donner les moyens grâce à un accroissement de la part de son produit national brut qu'elle consacre à l'aide publique au développement.

Désormais, c'est l'ensemble de la société française qui doit se porter aux côtés de l'Afrique avec les forces vives de son économie, ainsi qu'en témoigne la présence qu'aujourd'hui à Libreville de plus de deux cent cinquante chefs d'entreprise français.

Cet acte de solidarité est une preuve de réalisme et de confiance en l'avenir.

Une preuve de réalisme, parce que le chômage au Nord et la pénurie au Sud sont deux aspects d'une même crise, qui ne se résoudreont pas l'un sans l'autre. Qui n'a été frappé de voir les entreprises des pays industrialisés contraintes de licencier leurs salariés et de stocker leurs produits faute de clients, tandis que les besoins des pays en développement restent insatisfaits en dépit du marché qu'ils représentent, faute de moyens pour acheter ?

Dès que la croissance française se ralentit, les exportations africaines diminuent. La moindre embellie en Afrique se traduit par des commandes aux entreprises françaises. La solidarité du cœur et la communauté des intérêts ne sont qu'une seule et impérieuse raison de développer le partenariat entre l'Afrique et la France.

C'est aussi une preuve de confiance en l'avenir que vous apportez par votre présence. Car jusqu'ici, l'évidence de l'interdépendance franco-africaine n'a pas suffi à donner aux relations économiques tout le dynamisme souhaitable.

.../...

Tel est bien l'objet primordial de ces rencontres : c'est dans le partenariat, c'est-à-dire dans l'association conviviale et la recherche de l'intérêt mutuel, que la coopération s'ouvrira sur le développement.

Mais l'entreprise n'est pas seulement l'école du profit, elle est aussi l'école de la responsabilité et de la dignité humaine, où l'individu est récompensé de sa capacité d'initiative, de son énergie et de sa puissance de travail. Ce n'est pas un hasard si démocratie politique et économie de marché sont intimement liées par l'Histoire.

Voilà pourquoi le Ministère de la coopération a mis au premier rang des nouvelles orientations de sa politique l'accompagnement des opérations de privatisation menées dans la plupart des Etats africains, l'appui systématique au partenariat des petites et moyennes entreprises, ainsi que le soutien direct aux entreprises par l'aide au financement des études de faisabilité, grâce au Fonds d'Etudes Remboursables et par la prise de participation au capital.

D'autres mesures sont envisagées qui tendent à renforcer l'efficacité de ces actions et à favoriser une meilleure interpénétration des économies. C'est le cas des investissements croisés. Des exemples concrets existent déjà, notamment avec le Gabon qui a investi en France dans une société exploitant des produits miniers gabonais et participe de ce fait activement à la commercialisation de ses produits. Comment développer ces opérations bénéfiques pour les deux partenaires et qui accroissent leur interdépendance ? Tel est également l'un des axes qui s'offre à nous.

A travers le partenariat d'entreprises, c'est donc une nouvelle alliance qui doit se nouer entre l'Afrique et la France.

Pourquoi africain ? se demandent parfois les Français. Pourquoi la France ? s'interrogent aussi les Africains. L'amitié qui les unit est si ancienne et si forte que je serais tenté de répondre en paraphrasant Montaigne : parce que c'est lui, parce que c'est elle. La communauté de langue et les épreuves partagées, la compréhension mutuelle et la solidarité des intérêts : tout les rapproche.

.../...



Le second ordre de raisons qui doivent rendre confiants en l'avenir tient à la révolution des esprits qui s'est amorcée et bouscule les schémas traditionnels pour poser dans d'autres termes l'équation du développement. Tirant la leçon des erreurs passées, les Etats africains renoncent aujourd'hui à la conception étatiste qui a guidé leurs premiers efforts d'industrialisation.

Le réalisme désormais prévaut et conduit à laisser au secteur privé le rôle essentiel qui lui appartient. Ces rencontres en sont l'illustration : les Gouvernements africains et français sont résolus à encourager l'initiative individuelle et à faire appel à une plus grande diversité d'opérateurs pour les impliquer dans la bataille du développement.

Sans doute l'Etat peut-il beaucoup, quand il s'agit de rétablir et de maintenir les grands équilibres, de créer et de garantir les conditions d'une économie de marché, d'assurer l'éducation et la formation des futurs citoyens, de mettre en place des infrastructures lourdes, de préserver la justice sociale, de maintenir la sécurité intérieure et extérieure. Sans doute, la France doit-elle continuer, comme elle l'a toujours fait, d'aider ses partenaires à remplir ces grandes missions de l'Etat et à se bien administrer.

Mais, recruter un professeur, construire une route, bâtir un hôpital, rien de plus simple en fait, une fois réunis compétences et financements. En revanche, s'agissant des moteurs de l'économie, c'est-à-dire du circuit qui met en jeu, par l'intermédiaire de l'entreprise, les gains de productivité permettant de produire plus de richesses que l'on en a consommé et de réinvestir le profit dans les activités productives à leur tour créatrices de richesses et d'emplois, c'est une toute autre affaire.

Il y faut aussi compétences et financements, mais il y faut surtout la confiance, qui ne s'achète ni ne se décrète. Confiance du fournisseur au client, confiance de l'investisseur dans l'entreprise, confiance de l'entrepreneur dans l'estimation du risque qu'il assume.

.../...

Mais vous savez également que l'impulsion fondamentale qui met en mouvement la machine économique dépend surtout des nouveaux produits, des nouvelles méthodes de production et d'organisation industrielle, des nouveaux marchés - tous éléments qui sont créés par l'initiative des entrepreneurs. Il n'y a en économie, ni fatalité ni prédestination, sinon le Japon, qui ne possède ni charbon, ni fer, n'aurait jamais produit un gramme d'acier.

C'est pourquoi les images de la détresse, hélas très réelle, qui frappe l'Afrique, ne doivent pas faire surestimer les risques ni sous-estimer les immenses potentialités de ce continent. L'Europe elle-même, avant d'en arriver au niveau de développement qu'elle a atteint, à connu, à l'instar de l'humanité entière depuis l'origine, la précarité de la vie. Quelle mystérieuse malédiction interdirait à l'industrie des hommes de s'exercer en Afrique ?

Au contraire, on peut soutenir sans paradoxe que la situation n'a jamais été aussi propice à l'implantation des entreprises en Afrique. D'abord, par-delà la "balkanisation" politique et la parcellisation des marchés, un espace économique commence à voir le jour. En dépit des frontières et des préoccupations légitimes de souveraineté nationale, les problèmes communs font prendre conscience des avantages que peuvent procurer les solidarités régionales.

Pour quatorze pays d'Afrique Noire et de l'Océan Indien une des conditions essentielles de la constitution d'un grand marché est déjà réalisée : je veux parler de la zone franc, véritable socle où reposent les relations équilibrées et durables entre l'Afrique et la France. En offrant aux pays membres la sécurité de la convertibilité extérieure de leur monnaie et la sécurité de leurs réserves de change, la zone franc leur a permis de diversifier leurs échanges commerciaux et d'offrir une sécurité monétaire aux investisseurs. Elle représente enfin dans les instances internationales un poids reconnu et dont chaque membre bénéficie. C'est ainsi que l'on voit maintenant le franc CFA servir de moyen de règlement extérieur à l'Afrique et apparaître comme sa monnaie forte.

prochainement, portera le nom "MAGURU" ce qui signifie Jambes (moyen de déplacement).

... Pour le 2ème et 3ème point, je continue à vous faire remarquer que nous constatons une grande différence rencontrée entre un investisseur particulier Européen travaillant sur son propre compte, les avantages et le salaire minime qu'il accepte face à un partenaire Européen associé à un africain. En même temps une autre solution est la formation renforcée du technicien africain.

- Pour ce qui est en matière fiscale, j'invite à ce que les deux parties puissent alléger ces frais cela dépendant des Etats tant Africains qu'Européens.

- Au dernier point, il faut exclure l'exclusivité de fourniture de matière première ou tout au moins en faire des conditions "Collaborer à la recherche du prix compétitif". En somme il serait très long d'énumérer tout les points qui a été soulevé par chacun des participants que ça soit dans la première commission que je viens de citer ci-haut ou dans une autre commission à la quelle j'ai participé le jour suivant (le 12/1/87) dont le thème était l'Agro-industrie et pêche, nous sommes convenus que pour un mariage équilibré des nos entreprises, il nous faut de la conscience, de la confiance et de la solidarité sincère.

En rencontres privées, j'ai eu l'occasion de rencontrer Monsieur MANCA, fondateur de la Société O M A et Directeur du Département Afrique, nous nous sommes mis d'accord sur les points qui jusqu'aujourd'hui restaient divergeants, ces points ont été ratifiés et le contrat fut accepté en bonne et due forme. Lors de notre passage à Bujumbura (Burundi). J'ai pu avoir des entretiens avec Monsieur SEMONDO Germain, Administrateur Délégué, fondateur de l'usine de cycles au Burundi et nous nous sommes penchés sur la complémentarité de nos deux usines ce qui nous permettra de gagner un grand marché et ainsi réduire au possible le prix de revient du produit.

Vous m'excuserez, Monsieur le Ministre, d'avoir été long, mais il me revient juste de porter à votre connaissance que ces rencontres ont été fructueuse pas seulement pour les Hommes d'affaires qui vous accompagnaient mais aussi pour tout le pays, l'Afrique, et les divers coins du

.../...

Les pays riches, il faut le reconnaître, font SOUVENT UN REEL EFFORT pour secourir les pays pauvres. Mais que font-ils pour leur éviter d'être secourus ? Tel est pourtant le but à atteindre et il est illusoire de compter y parvenir grâce à la seule aide publique d'Etats à l'égard d'autres Etats. Elle ne peut s'accroître indéfiniment, tandis que les besoins, eux, sont infinis.

Bien plus, dans une conjoncture difficile pour tous, les montants prélevés sur les budgets des pays industrialisés et consacrés à l'aide publique au développement tendent à stagner, voir à régresser, pas en France, je tiens à le souligner. Et la logique financière implacable de l'endettement, contraint les débiteurs à contracter leurs importations et leurs investissements et à réduire de ce fait leurs activités alors qu'il faudrait au contraire les accroître, notamment pour redresser les balances des paiements grâce à un accroissement des exportations. Un cycle infernal est ainsi enclenché.

Si nous ne voulons pas que la coopération se borne à n'être qu'une cotisation à une sécurité sociale internationale qui ne parvient qu'à peine à éviter la famine et la faillite financière; si nous ne voulons pas que demain un continent de plus en plus peuplé d'hommes, de femmes et d'enfants de plus en plus pauvres en soit réduit à l'explosion du désespoir, il faut dès à présent, quand il est temps encore, jeter les bases du développement en commençant par un tissu industriel de petites entreprises dynamiques et productives.

Bien sûr, il ne suffit pas de le dire et cela comporte un risque. Ce risque, qui, mieux que vous, est capable de l'évaluer ? Et qui, mieux que vous, est capable de le prendre ? Vous ne seriez pas venus si vous n'étiez pas décidés à le mesurer et prêts à le courir.

Ce n'est un secret pour personne : l'Afrique est en proie à de graves difficultés. Pour citer le dernier numéro d'un hebdomadaire spécialisé dans le commerce international, QUI GENERALISE DANGEUREUSEMENT, C'EST "la région la plus risquée du monde en raison de la faiblesse des économies et de l'instabilité politique".

Pour la première fois, les pouvoirs publics, africains et français, suscitent à cette échelle des rencontres avec le secteur privé, avec les entreprises qui, chaque jour, sont confrontées à la concurrence et au risque et savent mieux qu'quiconque l'impact d'une politique économique sur l'investissement et la croissance.

C'est la première fois et c'est déjà un succès. Vous êtes ici plus de six cents, venus de vingt sept pays, deux fois plus nombreux que ce que nous espérions à l'origine. En lançant cette initiative, nous avons conscience de relever un défi et nous n'étions pas sans inquiétude. Mais vous avez répondu présents et je vous en remercie.

Je tiens à RENDRE HOMMAGE TOUT PARTICULIEREMENT A MONSIEUR LE PRESIDENT BONGO qui a réservé un accueil immédiatement favorable à ma suggestion ainsi qu'à tout son Gouvernement et en particulier à Monsieur le Ministre d'Etat, Etienne MOUSSIROU, qui a contribué à l'organisation de ces rencontres et tout mis en oeuvre pour recevoir les participants dans les meilleures conditions.

Mais vous n'êtes pas venus, balayant les objections des sceptiques et refusant d'écouter les sirènes du pessimisme, pour entendre seulement de belles paroles. "Rien n'est moins utile qu'une idée abstraite", disait Tocqueville. Nous avons besoin au contraire de l'intelligence pratique, du sens de la responsabilité et de la forme particulière de courage qui sont la marque de l'esprit d'entreprise.

Et c'est de vous, professionnels de l'investissement, créateurs de richesses et d'emplois, industriels accoutumés à gérer le risque de vos affaires, que dépend la réussite de ces rencontres. Elles ne seront réussies que si le dialogue que vous allez nouer aujourd'hui se poursuit demain et aboutit à la réalisation effective de projets concrets pour le plus grand bénéfice des partenaires africains et français.

C'est ainsi que vous incarnerez le nouveau visage d'une coopération où les relations économiques entre les hommes et les entreprises seront le moteur du développement.

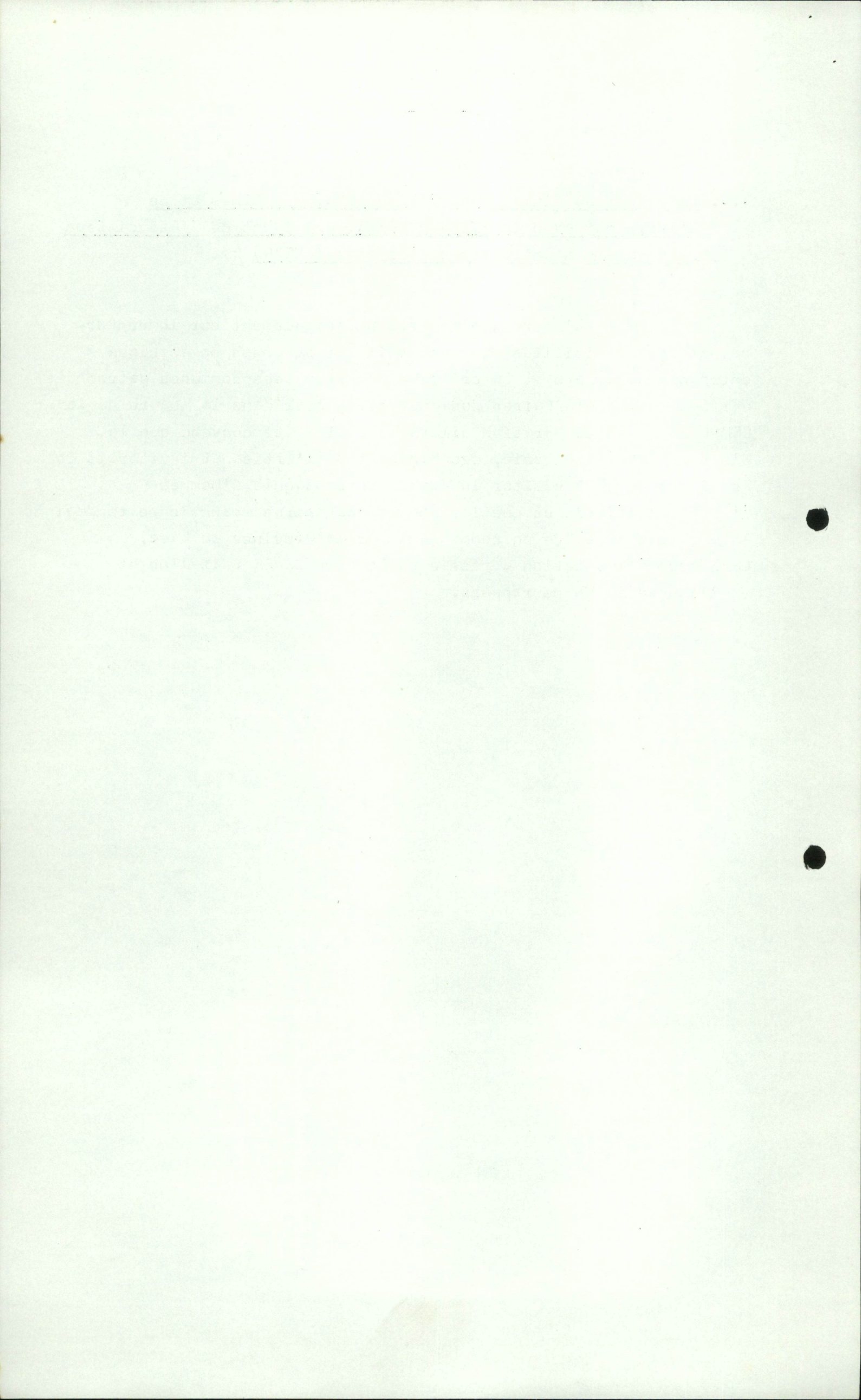
Car la coopération ne peut plus être seulement synonyme d'aide et assistance à pays en danger. Donner une bouée à un homme qui se noie, c'est un acte naturel d'humanité. Mais la vraie générosité, n'est-ce pas de lui apprendre à nager ?

ANNEXE I.

Discours de Monsieur Michel AURILLAC, Ministre Français  
de la Coopération à l'Occasion de l'Ouverture des Rencontres  
Franco-Africaines de Libreville du 11 au 13 Janvier 1987.

Monsieur le Président,  
Monsieur le Ministre d'Etat,  
Messieurs les Ministres,  
Mesdames, Messieurs,

La coopération franco-africaine vit  
un moment de grande espérance. Ici sont rassemblés en terre  
africaine des responsables, des décideurs, des investisseurs,  
des chefs d'entreprise, tous prêts à donner un nouvel élan à la  
coopération en faveur du développement.



3.5. Entretien du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat avec le Citoyen BEMBA, Président de l'Association Nationale des Entreprises Zaïroises (ANEZA)

L'entretien a porté principalement sur le renforcement des possibilités de promouvoir les échanges commerciaux entre nos deux pays et la création d'entreprises communes patronnées par les hommes d'affaires des deux pays, ceci dans le cadre de la CEPGL et de la coopération bilatérale. Il a été convenu que le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat inviterait le Président BEMBA à visiter le Rwanda en compagnie d'hommes d'affaires zaïrois et que les hommes d'affaires rwandais se rendraient à leur tour au Zaïre en commençant par la Province du Kivu. La lettre d'invitation adressée au Citoyen BEMBA fait l'objet de l'annexe IV de ce rapport.



La Délégation a parlé également des possibilités de participation du Rwanda à la manifestation qui se déroulera en Pologne en juillet 1987 sous le sigle "AFROMET 1987" et relative aux négociations dans le secteur de la métallurgie. A ce sujet, il a été demandé au Représentant de l'ONUDI d'examiner les possibilités de prendre en charge deux ressortissants rwandais par le canal du Fonds Polonais mis à la disposition de l'ONUDI.

Monsieur Jean-Luc Jeanroy a indiqué qu'il faudra envoyer une requête à ce sujet et qu'elle pourra être examinée favorablement, car le fond polonais est géré par son service.

#### 3.4. Contacts individuels menés par les hommes d'affaires.

Les trois opérateurs du secteur privé, membres de la délégation, ont pu mener des contacts avec leurs homologues français mais ceux qui peuvent être cités ici sont ceux menés par Monsieur SAKUMI Anselme qui a pu rencontrer son partenaire technique pour son projet de montage de vélos.

Avec son partenaire, les 2 interlocuteurs ont pu mettre la dernière main sur le texte du contrat devant régir leur collaboration. Même s'ils n'ont pas signé le contrat à Libreville, cette formalité pourra intervenir incessamment après le nettoyage du texte.

Sur le chemin du retour, Monsieur SAKUMI a pu rencontrer et s'entretenir à Bujumbura, avec le promoteur du projet de montage de cycles au Burundi, à savoir Monsieur SEMONDO Germain. Ils ont discuté ensemble des possibilités de complémentarité de leurs projets en vue d'une bonne intégration dans les économies et les marchés des deux pays. Ils se sont entendus dans les termes généraux tout en espérant qu'un accord pourra être signé après la réalisation de leurs unités respectives.

Pour plus d'information, la lettre m'adressée par Monsieur SAKUMI Anselme le 19/1/1987 en guise de rapport fait l'objet de l'annexe III.

.../...

La coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) est de longue date et se manifeste à travers le projet "Assistance au Développement Industriel" basé au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, la mise à la disposition de ce Ministère du modèle informatique COMFAR pour l'analyse et l'évaluation de projets industriels, l'organisation de séminaires sur le même objet dont celui qui est en cours et qui a débuté le 12 janvier 1987 et qui se terminera en mi-février 1987 après un travail continu de six semaines, la prise en charge de l'élaboration du schéma directeur d'industrialisation décidée tout récemment, les missions spécifiques d'assistance à différents projets, etc...

Après ce rappel des actions concrètes de coopération avec l'ONUDI, la Délégation a fait part au Directeur des Investissements de la dernière requête adressée à l'ONUDI via le PNUD-KIGALI, relative au financement des études de cinq projets industriels sur le Fonds Français mis à la disposition de l'ONUDI. Les cinq projets ayant été soumis dans ce cadre par le simple fait qu'ils ont des partenaires techniques français sont les suivants :

- Atelier central de mécanique et d'entretien
- Engrais biovégétal
- Enrichissement de la farine de manioc en protéines
- Laiterie industrielle de Rusumo
- Huilerie d'avocats.

Concernant ces projets, Monsieur Jean-Luc Jeanroy a indiqué qu'ils ne lui sont pas inconnus puisqu'il en avait fait la promotion lui-même en France pendant qu'il était Directeur du Service de l'ONUDI en France et, à ce titre, il serait heureux de poursuivre cette oeuvre au sein de l'organe central. Néanmoins, il a tenu à indiquer qu'il n'avait pas encore reçu la requête officielle et qu'il se pourrait que celle-ci soit tombée dans un autre bureau.

Puisque ce type de requêtes doit être adressé à son service, il a demandé qu'il soit vérifié au PNUD-KIGALI que le dossier a été orienté chez lui sinon il faudra rectifier le tir en lui adressant les copies des correspondances expédiées. Une vérification de l'acheminement de ces correspondances devra être faite pour voir si elles ont été acheminées à la bonne adresse.

.../...

3.2. Entretien avec Monsieur Belin Bernard.

Monsieur Belin Bernard est Président Directeur Général de l'entreprise française "Belin International" qui s'occupe principalement de la production des machines agricoles en France et des industries agro-alimentaires.

Des contacts avaient été entrepris en 1984 avec cette entreprise pour la production de l'huile d'avocats. L'entreprise s'est intéressée au projet en même temps que le projet de mécanisation agricole consistant en la maintenance et en la production des équipements agricoles. Les négociations ont été poursuivies jusqu'au moment où il a été demandé à l'entreprise d'examiner les possibilités de produire une huile alimentaire à partir de l'avocat contrairement à ce qui avait été envisagé auparavant, à savoir la production d'huile utilisable en cosmétologie.

Comme les contacts s'étaient arrêtés à ce stade, le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat voulait relancer les négociations en rencontrant Monsieur Bernard Belin. Monsieur Belin a expliqué que son entreprise reste intéressée par les 2 projets et que les négociations ont dû s'arrêter suite au départ d'un de ses agents qui s'occupait du Rwanda.

Pour partir sur une bonne base, le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a accepté la proposition de Monsieur Belin d'effectuer une visite au Rwanda au cours de la première quinzaine du mois de février 1987. Cette visite permettra à notre partenaire de se rendre compte des réalités du pays en matière de production de l'avocat et des possibilités d'investissements.

3.3. Entretien avec Monsieur Jean-Luc Jeanroy, Directeur des Investissements à l'ONUUDI.

La délégation rwandaise s'est entretenue avec Monsieur Jean-Luc Jeanroy au sujet de la coopération existante entre l'ONUUDI et le Rwanda ainsi que des projets nouvellement soumis à cet organisme des Nations Unies pour le financement des études.

.../...

Au niveau de chaque commission, les participants ont échangé des points de vue sur les problèmes qui entravent l'évolution du secteur, ainsi que les modalités de sa redynamisation.

A ce sujet, plusieurs aspects ont été abordés tels que le marché, le financement, le produit, l'équipement, les opérateurs, la réglementation, etc...

### III. Les contacts effectués.

Au cours de la mission, la délégation rwandaise a pu faire des contacts utiles relatés ci-après :

#### 3.1. Entretien avec le Directeur de l'Institut Panafricain de Développement (IPD) de Douala.

Pendant l'escale effectuée à Douala le 7 janvier 1987, le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a pu s'entretenir avec le Directeur de l'Institut Panafricain de Développement, Monsieur KABEYA, en présence des étudiants rwandais dans cet Institut.

Le Directeur de l'Institut a fait part au Ministre de son inquiétude sur le manque de coordination manifeste des bourses d'études accordées aux ressortissants rwandais dans l'Institut placé sous son autorité. En effet, il semblerait que les étudiants rwandais n'avaient pas encore perçu leurs bourses du mois de décembre 1986 jusqu'à cette date. De ce fait, un suivi auprès des bailleurs de fonds était nécessaire pour éviter de tels retards.

Le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a indiqué à son interlocuteur qu'il allait en informer son homologue de la Fonction Publique et du Perfectionnement Professionnel qui ne manquera pas de s'occuper urgemment de la question. Toutefois, il a demandé au Directeur de l'Institut de faire d'ores et déjà des propositions écrites au Ministre de la Fonction Publique et du Perfectionnement Professionnel sur la question en guise de préparation de sa visite qu'il compte effectuer au Rwanda au mois de Février 1987.

Après cet échange de vues sur la question, le Directeur de l'Institut n'a pas hésité à louer la coopération entre le Rwanda et l'Institut qui se caractérise par l'image de marque des étudiants rwandais qui se distinguent au niveau académique et par leur nombre. Le Rwanda vient en 3<sup>e</sup> position en nombre après le Burkina Faso et le Cameroun.

.../...

Les membres de la Commission ont constaté que les entreprises étaient généralement sous-informées : elles ont besoin aussi bien d'informations de caractère économique que de nature réglementaire ou technique, des intermédiaires pour la mise en contact avec des partenaires potentiels.

Sur ce sujet, il a été constaté que beaucoup d'informations existent déjà et que de nombreux organismes français diffusent des informations ayant trait à l'Afrique, mais beaucoup d'entreprises méconnaissent les sources et les moyens d'accéder à ces informations.

Du côté africain, on constate une absence ou une insuffisance de la collecte et du traitement d'informations sur les différents pays africains. Les entreprises africaines ne connaissent pas les sources d'information existantes en France.

Face à ce constat, les recommandations suivantes ont été formulées:

- 1° Promouvoir et faire connaître les centres d'informations existants en France et en Afrique.
- 2° Améliorer les échanges d'informations entre les organismes français et les organismes africains en contact avec les entreprises.
- 3° Renforcement de la Maison de l'Afrique à Paris afin qu'elle puisse jouer son rôle d'intermédiaire entre l'Afrique et la France en matière d'informations.
- 4° Echanges de bulletins d'informations entre les organismes professionnels africains et français.

### 2.3. Commissions Sectorielles.

En date du 12 Janvier 1987, les participants ont été répartis en huit commissions sectorielles suivantes :

- Agro-industrie et pêche,
- Biens d'équipement et produits manufacturés
- Mines, pétrole et énergie
- Matériaux de construction, habitat, travaux publics,
- Transports
- Hôtellerie - tourisme
- Sociétés de service
- Commerce.

.../...

Le Président lui-même termina son allocution en s'exprimant en ces termes "Faites-moi de la bonne économie et je vous ferai de la bonne politique".

Après l'ouverture solennelle des débats j'ai participé à la commission thématique sous le thème: Le marché, l'élaboration du produit et le partenariat technique et le commercial. Nos discussions s'étendaient sur les points énumérés ci-dessus mais le sujet partenariat technique et commercial fut le point chaud de la discussion. Nous avons constaté que pour la bonne marche, de l'entreprise il faut tout d'abord un mariage équilibré des deux partenaires basé sur des idées réalistes et concrètes. En matière de redevances sur le transfert de processus technologique, licence de marque et approvisionnement, j'ai dû intervenir moi personnellement en ces termes. Il faudrait, pour la bonne marche de l'entreprise, pour avoir une coopération sincère, supprimer au possible les freins du développement industriel et économique en Afrique qui sont les suivants:

1° Les redevances très élevées du pourcentage calculées sur le chiffre d'affaires brut et ce pendant toute la durée du contrat qui va jusqu'à dix ans et pouvant se renouveler avec le même, taux sur les redevances.

2° Le salaire très élevé de l'assistance technique européen.

3° Beaucoup d'avantages accordés à l'expatrié prétendant vivre en brousse.

4° Les frais en matière fiscale tant du côté français que du côté Africain.

5° La fourniture de la matière à des prix exorbitants. Cela suite à l'exclusivité accordée aux partenaires Européens ce qui handicape le prix de revient du produit africain. A cela je propose les solutions suivantes:

- Pour le premier point, supprimer les redevances sur le transfert technologique ou tout au moins inclure un montant raisonnable et fixe dans le coût des machines d'équipement ce qui permettra d'évaluer la rentabilité du produit à fabriquer et ainsi déterminer si oui ou non cette coopération en vaut de la peine. En ce qui est de redevances sur la marque et le brevet, je suggère que les Africains devraient marquer sur leurs produits les noms authentiquement africains "en donnant un exemple sur le vélos qui sera lancé sur le marché Rwandais

2.2.6. Commission Thématique n° 6:

Le Marché, l'Elaboration du produit et le Partenariat  
Technique et Commercial.

-----

La Commission a eu à analyser les éléments principaux d'une dynamique économique dans laquelle nos entreprises doivent obligatoirement évoluer si elles veulent rester dans la compétition du développement international.

Les débats ont porté donc sur les thèmes suivants : le marché, l'élaboration du produit et le partenariat technique et commercial. Ce dernier point a retenu l'attention de tous les participants. En effet, les hommes d'affaires africains (dont un délégué rwandais) estiment que pour la bonne marche de l'entreprise, il faut un mariage équilibré des deux partenaires basé sur des idées réalistes et concrètes. L'on remarque que le transfert de technologie coûte cher aux entreprises africaines. Le délégué rwandais a eu à relever notamment :

- les redevances très élevées en pourcentage calculées sur le chiffre d'affaires brut et ce pendant toute la durée du contrat qui peut durer 10 ans et pouvant se renouveler avec le même taux.
- Le salaire très élevé de l'assistance technique européenne
- Avantages exorbitants accordés aux expatriés
- Fourniture d'équipement à des prix exorbitants
- Exigence d'exclusivité de fourniture des matières premières

Pour tous ces problèmes, la solution réside dans l'entente mutuelle des deux partenaires qui suppose l'honnêteté, la solidarité dans le risque et la confiance.

2.2.7. Commission Thématique n° 7:

L'Entreprise et l'Economie: Organisation de l'Information  
et de la Communication.

-----

L'entreprise a besoin d'informations pour se développer, pour concevoir de nouveaux produits, pour conquérir de nouveaux marchés et pour rechercher des partenaires.

.../...

4° Le Financement et l'assurance-crédit:

La commission estime que l'entreprise restructurée doit avoir suffisamment de fonds propres. L'entreprise doit savoir aussi que le secteur bancaire primaire africain est en crise, ce qui rend la banque plus exigeante. Concernant l'amélioration des conditions de financement des entreprises, le délégué rwandais présent à la commission a posé le problème de la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE) dont le mode de financement du secteur privé emprunte des voies détournées et donc peu efficaces.

Une intervention <sup>plus</sup> directe en accordant les crédits aux promoteurs donnerait des résultats meilleurs dans le développement du secteur privé. Quant à l'assurance-crédit, il a porté à la connaissance des participants que les exigences de la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE) relatives à l'aval des Etats envers les clients privés ne sont pas justifiées étant donné que ceux-ci peuvent être avalisés par leurs banquiers locaux. Au sujet de la première question, la CCCE est en train d'examiner les possibilités d'accorder des crédits directs au secteur privé. Quant à la deuxième question, une solution n'a pas été trouvée étant donné la crise qui touche le secteur bancaire et qui fait que celui-ci multiplie ses sûretés.

2.2.5. Commission Thématique n° 5

1° Formation initiale et formation professionnelle.

La Commission a constaté que la formation initiale dans le système scolaire africain est bien assurée, mais par contre, la formation professionnelle fait défaut. On a vu que l'Afrique manque de cadres et d'entrepreneurs. L'Afrique devrait remédier à la faiblesse du secteur privé en favorisant l'émergence d'entrepreneurs.

Pour cela, un recensement de toute les possibilités de formation est indispensable. Il a été demandé au Ministère Français de la Coopération de recenser ces possibilités de formation sous forme d'une petite banque de données. Aussi, ce Ministère pourrait prévoir dans le cadre d'une assistance aux PME, une aide financière pour la formation (stages industriels en France, voyages d'études etc..)

.../...



#### 2.2.4. Commission Thématique N° 4.

La Pratique des restructurations industrielles: Diagnostics et Mise en oeuvre.

-----

Le diagnostic d'entreprise ne peut être fait qu'entreprise par entreprise. Néanmoins, un diagnostic doit forcément aborder les points suivants :

1° Le Marché : Facteur important pour la survie d'une entreprise. Ce marché doit être élargi dans la mesure du possible. L'on remarque que les Etats jouent un rôle important dans l'ouverture du marché. Les entreprises doivent alors s'adapter à cette ouverture. La commission considère qu'il ne doit pas y avoir de concurrence déloyale (fraude des produits importés, dumping des produits concurrents) et qu'il doit y avoir des mesures transitoires en vue de permettre à l'entreprise naissante de passer progressivement d'un état de protection à un stade de concurrence totale.

#### 2° Le Management :

L'on constate que l' Afrique manque d'entrepreneurs notamment dans le secteur industriel.

Les managers doivent être de bons gestionnaires. Ils doivent savoir prévoir et être indépendants vis-à-vis de l'Etat et des fournisseurs. Puisque le management s'apprend, il faut que l'Afrique forme ses managers. Le Problème de formation du personnel étant un volet important de la coopération, les partenaires français se doivent d'assurer une formation suffisante des africains lors de la fondation d'entreprises en vue de garantir la relève des étrangers.

#### 3° Le Partenariat:

Le partenariat couvre des concepts multiples: financier, technique, fournisseurs, clients. Les hommes d'affaires africains estiment que le partenaire technique doit être impliqué financièrement dans le capital de l'entreprise et ne doit pas être intéressé seulement par la vente des équipements, leur installation et l'assistance technique s'ensuivent. Le pourcentage de participation n'a pas été précisé car il reste à l'appréciation des deux parties.

Tel était aussi le souhait de la délégation rwandaise qui estime que lorsque le partenaire technique participe au capital social de l'entreprise les négociations relatives à la recherche du financement peuvent être facilitées étant donnée la motivation du partenaire technique.

Il faudrait opérer dans la mesure du possible, un transfert de responsabilité des organismes étatiques vers les organismes professionnels, ce qui pourrait favoriser la création d'un plus grand nombre de PME.

### Le Financement des PME.

Ce thème constitue l'essentiel des interventions des membres de la commission. Il constitue à l'évidence une des préoccupations cruciales des promoteurs africains. S'il a été abordé sous ses différents angles: financement des études, systèmes de garantie, apport personnel, crédits à court terme, rôle des Banques Centrales, responsabilité des Banques Commerciales, il reste que deux orientations se sont fait jour, qui sont contradictoires et qui témoignent de l'acuité de cette problématique.

D'un côté l'on pouvait discerner <sup>une</sup> voie étatique : il s'agit de créer des fonds et de plus en plus de fonds, de façon à couvrir l'ensemble du dispositif : fonds d'étude, fonds de participation, fonds de garantie, fonds de crédit à court terme etc...

De l'autre côté apparaît une voie plus autonome :

Il s'agit de mobiliser l'épargne locale, que ce soit sous forme de sociétés de caution mutuelle ou de sociétés privées d'investissement. Seul cet engagement des ressources locales est capable disent les participants de modifier fondamentalement les conditions de création et de développement des PME. Les membres de cette commission ont été unanimes pour reconnaître que la vraie garantie d'un financement n'est pas l'hypothèque d'une villa ou le nantissement d'un matériel mais le fonctionnement même de l'entreprise.

Si les banques restreignent leurs actions de crédits c'est parce que ce fonctionnement est actuellement compromis et que les taux de sinistre sont anormalement élevés en Afrique. Le remède <sup>serait</sup> de trouver une solution aux problèmes évoqués ci-haut. A ce sujet, il est à remarquer que les autorités françaises ont pris des dispositions pouvant permettre de résoudre certains de ces problèmes qui entravent le développement des PME. Il s'agit notamment des mesures visant :

- L'accompagnement des opérations de privatisations menées dans la plupart des pays africains
- L'appui systématique au partenariat dans les petites et moyennes entreprises
- La création d'un fonds d'études pour le financement des études de faisabilité.

Notons que la mise en oeuvre effective de ces mesures pourra intervenir après les négociations bilatérales entre chaque pays africain et la France.

### 2.2.3. Commission Thématique N° 3.

La PME et les Pouvoirs Publics:  
Leçon des Expériences.

-----

Les débats au sein de cette commission se sont concentrés sur trois thèmes à savoir : L'environnement des PME, le rôle des organisations professionnelles, le problèmes du financement.

Il est à faire remarquer que la création et le développement de PME repose pour l'essentiel sur les qualités, l'énergie et la créativité d'un homme, le Chef d'entreprise et que de ce fait toute procédure ou assistance ayant pour but la promotion des PME doit s'organiser autour de cet entrepreneur et être adéquate à ses besoins comme à ses caractéristiques.

#### L'Environnement des PME.

Les membres de la commission ont reconnu le **poids** de l'Administration dans le processus de création et de développement des PME.

Ils ont fait ressortir notamment le hiatus qui existe entre les déclarations générales des responsables économiques qui valorisent les PME comme un des éléments essentiels de la croissance économique et de la création d'emploi et les réalités concrètes sur le terrain qui transforment la création d'entreprise en une course d'obstacles.

Pour cela, la commission a émis des souhaits pour que des mesures soient prises pour modifier radicalement les conditions de création et de fonctionnement des PME. Les membres de cette commission souhaitent que les entreprises soient davantage associées aux décisions qui les concernent, que des instances de dialogue soient mises en place, et en particulier qu'une concertation soit opérée entre les entrepreneurs, les banques et l'Etat pour améliorer les conditions de financement des PME.

#### Les Organisations Professionnelles.

De nombreux organismes professionnels rassemblent les entrepreneurs privés en Afrique comme en France. Certains ont une stature institutionnelle comme les Fédérations Patronales et les Chambres de Commerce, d'autres ont une structure plus souple comme les Clubs d'opérateurs.

Les membres de cette commission ont émis le voeu pour que ces organismes soient renforcés et que leur rôle soit accru dans toutes les opérations liées aux PME.

.../...

a) Aspects humains.

Développement de l'information et de la communication entre les individus. Il faudra pour cela améliorer les moyens de diffusion de l'information en utilisant les éléments disponibles (journaux, radio-télévision) et améliorer les moyens appropriés tels les foires, marchés, sensibilisation à la veille des récoltes. L'amélioration de la communication entre les individus nécessite un progrès de l'accueil des agents bancaires à l'égard des clients

b) Aspects techniques.

Deux points essentiels concernent ce problème :  
Les institutions à promouvoir :

- 1° Création de Caisses Rurales d'Épargne et de Prêts (CREP)
- 2° Etudes d'institutions de crédits ayant la même structure que

les tontines

- 3° Création de Banques Populaires ou régimes Mutualistes
- 4° Création de Fonds de garantie en milieu rural
- 5° Initiation à l'investissement par la création de Clubs

d'investissement, de coopératives de financement regroupées à l'échelle communautaire.

La Commission a retenu le rôle important des assurances qui constitue un moyen d'attraction important de l'épargne à long terme, en raison de leur rôle dans la couverture des risques et d'assurances-vie.

La Commission a fait remarquer que la mobilisation de l'épargne doit reposer sur l'ensemble des institutions financières tant étrangères que nationales. Elle a en outre souligné l'importance que devront jouer les organisations régionales d'intégration dans la mobilisation de l'épargne internationale.

Les instruments financiers à mettre en oeuvre.

La Commission a recommandé vivement la création d'un marché des capitaux (monétaire et financier). Ainsi, la Commission suggère que ce souhait s'intègre dans une approche régionale.

### 2.2.2. Commission Thématique n° 2.

La mobilisation de l'Épargne pour le financement des investissements en Afrique.

-----

La commission s'est penché sur un certain nombre de question notamment:

- la nature et l'origine de l'épargne
- l'existence de l'épargne
- les obstacles à la mobilisation de l'épargne
- les propositions de mobilisation de l'épargne.

#### 2.2.2.1. La nature et l'origine de l'épargne.

La nature de l'épargne en Afrique se présente sous deux aspects principaux :

- L'aspect monétaire qui regroupe la thésaurisation, la tontine, les dépôts bancaires. Ces formes sont de loin les plus répandues en Afrique Noire car elles correspondent à des traditions populaires. Les individus concerné sont les exploitants agricoles dans le milieu rural, les professions libérales, les employés, les administrations publiques, les domestiques.
- L'aspect réel représente l'épargne investie en biens physiques: Cheptel, céréales, or et argent.

#### II. L'existence de l'épargne.

La commission a constaté que l'épargne existe en Afrique mais qu'elle est insuffisante. Les formes sous lesquelles elle est créée et retenue n'ont pas permis de la mobiliser de façon efficace afin d'être profitable à la communauté.

#### III. La non mobilisation de l'épargne.

Les raisons principales sont les suivantes :

- Insuffisance de l'information quant aux moyens d'épargner.
- Manque de confiance envers tout ce qui est institutionnel.

#### IV. La mobilisation de l'Épargne.

La réunion a analysé les propositions suivantes qui peuvent contribuer à la mobilisation de l'Épargne.

Toutefois, le contrôle préalable serait obligatoire pour les grands projets d'investissements.

Les représentants des Administrations ont reconnu la nécessité de revoir ces procédures en vue de leur accélération, tout<sup>en</sup> se réservant le droit d'analyser préalablement les dossiers avant d'octroyer tel ou tel avantage prévu dans le Code des Investissements.

Les hommes d'affaires ont aussi émis une suggestion visant la création dans chaque pays d'un "guichet unique" auprès duquel l'investisseur pourrait effectuer la totalité des démarches administratives et qui serait son seul interlocuteur.

Les représentants des organismes publics ont été d'accord avec cette suggestion en vue d'assurer une centralisation des informations à la portée des investisseurs et ce dans le cadre de l'allégement des formalités administratives.

#### La Fiscalité.

Au cours des discussions, un consensus s'est dégagé en faveur d'un allégement de la fiscalité des entreprises et des personnes. Les hommes d'affaires se plaignaient d'une pression fiscale exercée sur les entreprises prospères, solvables et honnêtes, laquelle pression est motivée par le seul souci d'équilibre budgétaire dans certains pays africains. Ces hommes d'affaires souhaitent une amélioration des textes régissant les relations entre les Administrations et les entreprises quitte à organiser un contrôle sérieux de la comptabilité de celles-ci.

Les représentants des administrations ont pris bonne note de cette position des hommes d'affaires.

#### Résolution des contentieux.

Pour aider à la résolution des conflits d'intérêts et contentieux avec tous tiers, dont l'Administration, conformément à la règle de compétence territoriale des Etats intéressés par l'investissement, il a été suggéré le recours à la procédure d'arbitrage et la création à cet effet d'un institut d'arbitrage multilatéral chargé d'assurer :

- la promotion de cette procédure,
- la désignation éventuelle des arbitres.

Les participants ont pris bonne note de cette suggestion.

.../...

Il parlait ainsi au nom de ses collègues africains, Chefs d'Etat. Il a dit que l'Afrique a changé depuis l'époque des indépendances; ce ne sont plus les promesses sans lendemain qui intéressent l'Afrique mais la réalisation concrète des projets de développement. Elle a besoin de partenaires étrangers sérieux, compétents et efficaces pour la mise en valeur de ses ressources naturelles. Avant de terminer son allocution, le Président BONGO a dit qu'on attend de ces entreprises qui naîtront de ces contacts, une contribution remarquable au développement économique de l'Afrique.

2.2. Commission thématiques:

Dans l'après-midi du 11 janvier 1987 vers 15h 30' devaient commencer les travaux en commissions thématiques. Les membres de la délégation rwandaise aux rencontres franco-africaines de Libreville s'étaient partagés les thèmes et vue de suivre toutes les discussions lors des réunions en commissions. Ces réunions regroupaient donc hommes d'affaires français et africains ainsi que les représentants des organismes publics français et africains. Les commissions thématiques étaient au nombre de sept et chaque commission avait un Président et un Rapporteur afin d'orienter les débats et rédiger un rapport reprenant l'essentiel des discussions menées au cours de ces réunions.

2.2.1. Commission Thématique N° 1.

Le Cadre de la relance des investissements :  
Fiscalité - Réglementation - Contrôle.

Cette commission a eu à débattre de trois sujets principaux à savoir :

- La réglementation des investissements,
- La fiscalité et la para-fiscalité
- Les contentieux.

La réglementation des investissements.

Les discussions ont porté sur la nécessité ou non de maintenir la procédure d'agrément telle qu'énoncée dans les codes des investissements des pays africains. Les hommes d'affaires préconisaient la mise en place de dispositions d'ordre général, incluses dans le code des investissements, systématiquement applicables aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux petites et moyennes industries (PMI).

.../...

Pour lui, la traditionnelle aide publique d'Etats à Etats devra être suppléée par une coopération étroite entre partenaires privés français et africains. Il importe donc de jeter les bases du développement en commençant par un tissu industriel de petites entreprises **dynamiques** et productives.

Avant de terminer son intervention, le Ministre français de la Coopération a émis le souhait que ces rencontres puissent trouver les réponses aux questions suivantes :

- Comment renforcer les liens entre entreprises africaines et françaises, à la lumière des expériences déjà réalisées dans le domaine de la création d'entreprises et du partenariat ?
- Comment mettre en oeuvre, au niveau des pouvoirs publics africains, des politiques incitatives pour l'investissement privé ?
- Comment améliorer, au plan de la coopération française, la cohérence entre ces politiques nationales, les besoins des entrepreneurs et l'impact de l'aide française au développement ?

Le Discours prononcé par Monsieur Aurilliac fait l'objet de l'annexe I de ce rapport. Il convient de souligner que cet exposé est en fait un discours-programme du Gouvernement français dans le domaine de la coopération avec le secteur privé en matière industrielle.

Enfin, le tour vint pour le Président de la République Gabonaise, Son Excellence EL Hadj Omar Bongo de prendre la parole.

Le Chef de l'Etat Gabonais a d'abord souhaité aux participants un heureux séjour au Gabon et a ensuite loué l'initiative du Ministre Français de la Coopération d'organiser à Libreville les rencontres franco-africaines ayant pour thème "Entreprise et le Développement".

Le Président Gabonais a émis le souhait que ces contacts entre promoteurs français et africains aboutissent aux résultats concrets en matière d'investissement.

Les hommes d'affaires devant s'occuper essentiellement de l'économie et non de la politique, le Président BONGO leur a lancé, je cite : "Faites-nous une bonne économie, nous vous ferons une bonne politique".

.../...



IMPORT-EXPORT

ETS

REPRESENTANT

R.C.A. 1267  
Magasin :avenue commerciale  
Tél.2012  
Bureau-dépôt:Boulevard de  
exposition Nyabugogo:Tél.3272

SAKUMI Anselme

R.C. 1133 Kigali  
RWANDA

Machine SINGER  
Vélos MAGURU et The Rex  
Cimenterie de Bugarana

Annexe III

Kigali, le 19/01/1987.

N° 07/S.A/M.J/87.

Monsieur le Ministre de l'Industrie,  
des Mines et de l'Artisanat  
KIGALI.

Objet:Rapport sur les rencontres  
Franco-Africaines tenues à  
Libreville au Gabon du  
11 au 13 Janvier 1987 sur  
l'entreprise et le dévelop-  
pement.

Monsieur le Ministre,

Suite au voyage effectué du 07/01/87  
au 13/01/1987 à Libreville (Gabon) via Bujumbura (Burundi),  
je me permets de vous transmettre mes constatations et faits  
apportés par ce voyage, de prime abord je tiens à vous  
remercier d'avoir eu cette idée de laisser la porte  
ouverte aux Hommes d'affaires pour participer à ces  
rencontres en vue d'aider à la promotion de l'industrie  
et à la coopération du peuple Rwandais avec le monde  
extérieur.

En date du 10/01/87, lors de la  
séance inaugurale, furent entendues les allocutions de son  
Excellence El Hadj Omar Bongo, Président de la République  
Gabonaise, celle de Michel Aurillac, Ministre français de  
la coopération et celle de Monsieur Etienne Moussirou,  
Ministre de l'Industrie et des Sociétés de l'Etat de la  
République Gabonaise; Chacun de son côté évoquait l'esprit  
de coopération sincères et d'entente mutuelle, que ça soit  
du partenaire français que du partenaire africain.

.../...

la Société de Promotion et de Participation pour la Coopération Economique (PROPARCO), les Chambres de Commerce et d'Industrie Régionales, les postes d'expansion économique à l'étranger, etc..

Ainsi on peut se poser la question si cette multiplication de services peut bien fournir les informations souhaitées par un partenaire africain ou s'il ne faudrait pas créer ou renforcer un seul service qui pourrait coiffer tous les autres et servir d'aiguilleur pour toutes les requêtes en provenance des entreprises africaines et françaises. Aussi, il faudrait des Attachés commerciaux auprès des Ambassades africaines dans les pays industrialisés qui pourraient donner, le cas échéant, des informations désirées par les entreprises nationales dans les pays de leur affectation.

Ce sont là les principales questions d'intérêt national que la délégation comptait discuter avec les participants à la rencontre de Libreville.

## II. DEROULEMENT DES TRAVAUX.

### 2.1. Séance d'ouverture.

La séance inaugurale a commencé dimanche le 11 Janvier 1987 à 11h 30' heure par un mot d'introduction prononcé par Monsieur Etienne Moussirou, Ministre d'Etat, Ministre de l'Industrie et des Sociétés d'Etat de la République Gabonaise.

Celui-ci a loué l'initiative prise par Monsieur Michel Aurillac d'organiser à Libreville les rencontres franco-africaines ayant pour thème "l'Entreprise et le Développement". Il a ensuite remercié tous ceux qui ont répondu à cet appel et leur a souhaité un agréable séjour à Libreville.

Prenant à son tour la parole, le Ministre Français de la Coopération et initiateur de ces rencontres, Monsieur Michel Aurillac, a dit que c'est pour la première fois que les pouvoirs publics, africains et français, suscitent à cette échelle des rencontres avec les entreprises privées qui savent mieux que quiconque l'impact d'une politique économique sur l'investissement et la croissance.

Monsieur Michel Aurillac a souligné que ces rencontres permettront aux hommes d'affaires du secteur privé du Nord et du Sud d'amorcer des contacts en vue de promouvoir l'investissement en Afrique.

### 3° Financement des études de projets:

La réalisation et la réussite d'un projet sont conditionnées par les études faites sur le projet avant sa réalisation. Ce sont ces études qui permettent l'obtention du financement auprès des bailleurs de fonds et ce sont elles, si elles ont été bien faites, qui précisent les conditions optimales d'exploitation et de gestion du projet pour sa rentabilité. Or, il est souvent reproché à nos pays de ne pas disposer de projets bien élaborés ou tout simplement bancables. Ce langage est tenu en même temps par nos partenaires étrangers et les bailleurs de fonds.

Dans le cadre de la coopération avec la France, il était question de recommander la mise sur pied par les 2 pouvoirs publics d'un Fonds pour études de projets PMI qui serait géré, dans le cas du Rwanda, par une commission composée par : Le Ministère ayant l'Industrie dans ses attributions, l'attaché commercial de l'Ambassade de France et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda. De même, le renforcement des bureaux d'études nationaux et l'association des bureaux d'études étrangers et locaux pour l'exécution de certains marchés pouvaient permettre le développement des compétences nationales en matière d'élaboration des études.

### 4° Participation au capital social:

Une véritable joint-venture est celle où les 2 partenaires participent équitablement au développement de l'entreprise créée dans une compréhension mutuelle. Du côté français, on dirait qu'il est une règle générale que les entreprises françaises participent, à concurrence de 10 à 15% seulement. Il faudrait qu'elles fassent preuve de bonne volonté en rehaussant sensiblement ce taux de participation.

### 5° Mécanismes de promotion industrielle en France:

En France, il existe plusieurs services de promotion des investissements à l'étranger. Tous ces services jouent pratiquement le même rôle, à savoir: informer, conseiller et aider les entreprises dans leurs affaires de création ou de participation à la création d'entreprises. Il s'agit des services suivants qui, tous, se réclament comme tels: Centre Français du Commerce Extérieur (CFCE), Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE), Agence de Coopération Technique, Industrielle et Economique (ACTIM), la Banque Française pour le Commerce Extérieur (BFCE), le Centre Français de Promotion Industrielle en Afrique (CEPIA), l'Association pour la Promotion et le Développement Industriels (APRODI), le Conseil des Investisseurs Français en Afrique Noire (CIAN),

.../...

1° - Assurance-Crédit:

Les partenaires français négocient des crédits en France en faveur de leurs partenaires rwandais. Ces crédits sont généralement garantis par la Compagnie française d'assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE) qui, à son tour, exige l'aval de l'Etat Rwandais. Ceci exige généralement des négociations trop longues au dépens du projet et l'on ne comprend pas très bien cette exigence de la COFACE de faire intervenir l'Etat dans les affaires purement privées. Non plus la double garantie de la COFACE et de l'Etat pour le même projet n'est pas justifiée.

Il était donc question d'entendre la réaction française sur la proposition de privilégier le crédit acheteur direct au promoteur rwandais par le biais des institutions financières locales (Banque Rwandaise de Développement et les Banques Commerciales).

Concernant les garanties exigées par la COFACE, les mêmes institutions pourraient être utilisées de même que les promoteurs du projet devraient donner des garanties matérielles ou morales.

2° Transfert de technologie et assistance technique:

La négociation de contrats de transfert de technologie et d'assistance technique pose souvent des problèmes et dure une longue période avant la décision de co-participation dans la réalisation du projet. Les problèmes souvent rencontrés sont relatifs aux redevances pour le savoir-faire rémunéré en pourcentage sur le chiffre d'affaires brut, aux salaires élevés des expatriés, à la formation des cadres nationaux, et aux informations technologiques.

La position en cette matière était de négocier que le Gouvernement Français puisse donner toutes les informations technologiques disponibles pour la réalisation des projets spécifiques identifiés. De ce fait la création ou le renforcement d'un service pouvant accomplir cette tâche était à recommander. De même, afin de suppléer à la carence des cadres nationaux, le Gouvernement Français pourrait aider à la formation des cadres nationaux dans le cadre des projets spécifiques. Aussi, la consulation des postes d'expansion économique français (attachés commerciaux) installés dans la plupart des Pays en Développement devait être recommandée aux hommes d'affaires afin de pouvoir bénéficier des informations dont ils disposent sur les entreprises françaises.

.../...

Dans ce souci de pragmatisme, elle voudrait "privilégier les rapports bilatéraux ou s'incarner le mieux les solidarités réelles d'homme à homme et de peuple à peuple, et qui permettent de mettre en oeuvre des projets créateurs de richesse. Un appel est lancé à l'initiative privée et à tous ceux qui, de par leur compétence peuvent oeuvrer utilement pour le développement dans le cadre d'un véritable partenariat qui profite également à toutes les parties. Il s'agit d'aider tous les partenaires à créer ou à développer les conditions d'une économie de marché fondé sur l'initiative individuelle, l'esprit d'entreprise et le profit".

Plusieurs thèmes de réflexion étaient proposés aux participants à la rencontre de Libreville tels que : la fiscalité, la réglementation et le contrôle dans le cadre de la relance de l'investissement; l'épargne; les PME et les pouvoirs publics; les restructurations industrielles; l'entreprise et la formation; le marché, l'élaboration du produit et le partenariat technique et commercial; l'organisation de l'information et de la communication pour l'entreprise, le développement des différents sous-secteurs de l'Industrie.

Etant donné l'importance de la rencontre tous les pays africains francophones invités à Libreville ont répondu à l'invitation et l'on pouvait compter 600 participants en provenance des <sup>pays</sup> suivants: France, Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Ile Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Zaïre. La délégation française comptait plus de 250 membres, celle de la Côte d'Ivoire comprenait une quarantaine ainsi que celle du Cameroun.

Concernant la participation rwandaise, la délégation comprenait 7 membres dont le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, Chef de la Délégation, le Directeur Général de la Banque Rwandaise de Développement, deux Agents de l'Administration et 3 Opérateurs du secteur privé. Notre participation se justifiait à plus d'un titre : premièrement, une vingtaine de projets industriels sont en cours de promotion en France par notre Représentant auprès du Service de l'ONUDI à Paris, deuxièmement, les promoteurs nationaux de projets industriels pouvaient rencontrer leurs homologues français et en troisième lieu des problèmes spécifiques handicapant notre coopération industrielle ont été identifiés et pouvaient être discutés à ce forum de Libreville. Les positions rwandaises sur ces questions avant la rencontre étaient les suivantes :

.../...

RAPPORT DE MISSION  
- LIBREVILLE DU 07 AU 14 JANVIER 1987 -

I. INTRODUCTION.

La Coopération entre la France et l'Afrique remonte de la période d'accession à l'indépendance de ses anciennes colonies, pendant les années soixante. Elle consistait alors en une assistance technique en matière de gestion et de fonctionnement des services essentiels administratifs et de production; spécialement en veillant à l'approvisionnement de la métropole en produits et matières premières de base.

Au début des années 1970, le réveil des pays africains a exigé de la France une coopération plus au moins égalitaire visant essentiellement le renforcement et le développement de leurs économies. Ainsi la France a commencé à participer à la réalisation des projets de développement en Afrique sous forme d'aides bilatérales ou des prêts accordés par les organismes gouvernementaux institués à cet effet (Caisse Centrale de Coopération Economique, PROPARCO, Banque Française pour le Commerce Extérieur, etc...).

Malgré cette intervention française et le concours des autres pays industrialisés et des organismes internationaux, les pays africains connaissent des problèmes de tous ordres : la croissance démographique qui annule les effets de la croissance économique, la production agricole insuffisante pour l'alimentation de la population, la sécheresse qui envahit presque tout le continent, l'endettement de plus en plus croissant, etc.. Les pays industrialisés ne sont pas, eux non plus, épargnés de cette crise économique.

Face à cette situation, la France par le biais du Ministère de la Coopération a voulu lancer un débat sur sa coopération industrielle avec les pays africains afin d'examiner les problèmes qui freinent cette coopération et les solutions pouvant permettre son renforcement et son essor. Ainsi, elle a décidé de financer et d'organiser une rencontre à Libreville des Officiels et des Opérateurs du secteur privé qui, eux, connaissent les vrais problèmes qu'ils rencontrent et peuvent, de ce fait, discuter des solutions appropriées pouvant améliorer la situation.

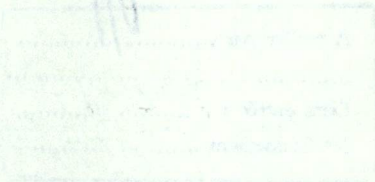
La France voudrait donner la priorité aux actions plutôt qu'au discours stériles tel que cela ressort des différents documents préparés pour la rencontre et du discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la réunion par le Ministre français de la Coopération.

.../...

1912/13  
1913/14

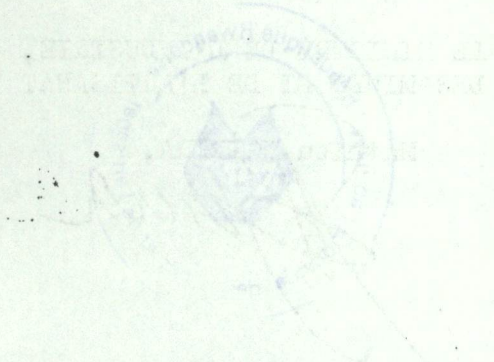
DEPARTMENT OF  
AGRICULTURE  
INDIA

*[Handwritten signature]*



... ..  
... ..  
... ..

The following is a list of the names of the persons who have been appointed to the various posts in the Department of Agriculture, India, for the year 1913-14.



- 1. Director of Agriculture, India
- 2. Director of Agriculture, Punjab
- 3. Director of Agriculture, Bihar
- 4. Director of Agriculture, Madhya Pradesh
- 5. Director of Agriculture, Uttar Pradesh
- 6. Director of Agriculture, West Bengal
- 7. Director of Agriculture, Assam
- 8. Director of Agriculture, Orissa
- 9. Director of Agriculture, Madhya Pradesh
- 10. Director of Agriculture, Bihar

7 inimat

12/2/87

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

Kigali, le 5/2/87  
N° 241 /08/00/87

*Mont  
Office Vu 12/12/1987  
Vu 17/7/87*

A traiter par .....  
Date entrée : 7-2-87  
N° Classement 2377/08

Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.

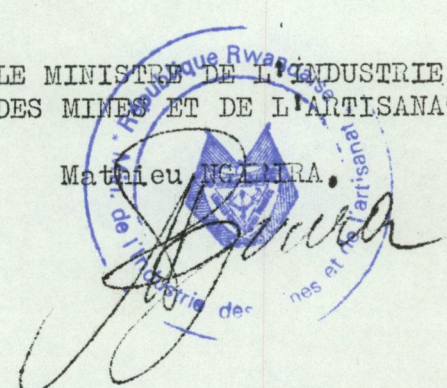
Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre  
Excellence le rapport de la mission que je viens d'effectuer  
à Libreville (GABON) où j'ai conduit la délégation rwandaise  
qui a participé à la réunion franco-africaine convoquée par  
les Gouvernements français et gabonais sous le thème  
" Entreprise et Développement".

Veuillez agréer, Excellence Monsieur  
le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

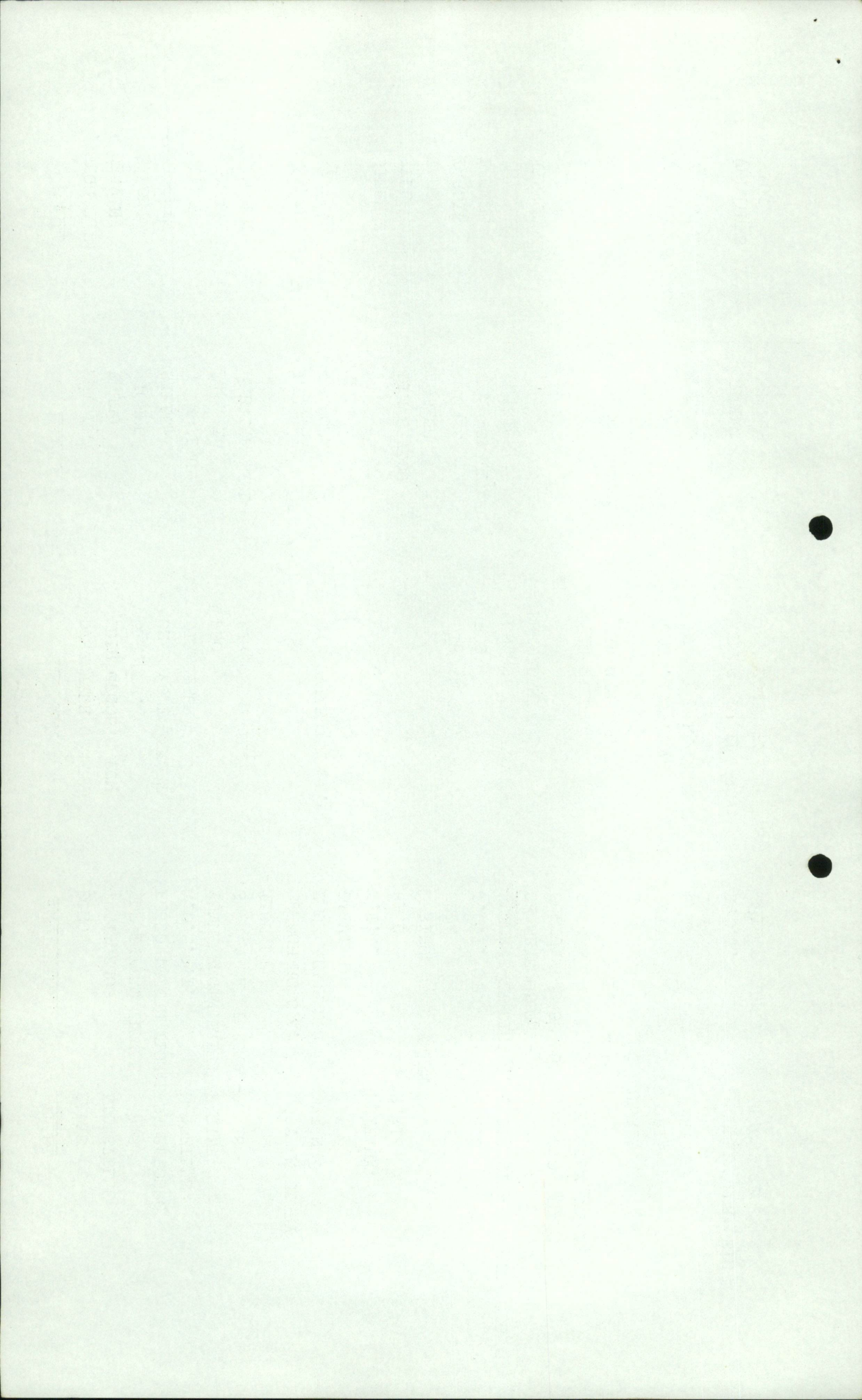
Mathieu NGIZIRA.



Copie pour information à :

- Monsieur le Secrétaire Général du  
M.R.N.D.  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre (TOUS) *a la Présrep*  
KIGALI.
- Monsieur le Gouverneur de la  
Banque Nationale du Rwanda  
KIGALI.
- Monsieur le Directeur Général  
de la Banque Rwandaise de  
Développement  
KIGALI.-





<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ENTREPRISE</u>	<u>VILLE</u>
SECRETAIN	PHILIPPE	DIRECTEUR GENERAL	BCEOM	PARIS
SERVAN -	BRUNO	DIR CEGOS GABON	IDET-CEGOS	LIBREVILLE
SIMON	MICHEL	DIR. DEV.	EDF -INTERNATIONAL	PARIS
SIMONIN	GILLES	CHEF ZONE EXPORT	FERCO INTERNATIONAL	SARREBOURG
SITBON	JEAN-CLAUDE	DIRECTEUR	A. D. E. C. I.	MARSEILLE
SOMMA	PIERRE	PDG	SOMMA ENGINEERING	PARIS
SOUSSAN	GABRIEL AXEL	DIR OPE INTLES	SEMA METRA INTERNA-	PARIS
			TIONAL	
SPANCHERO	LAURENT	PDG	SPANCHERO S. A.	CASTELNAUDARY
STEININGER	FRANCOIS	DIR EVIAN INTERN.	EAUX MINERALES	EVIAN
			D'EVIAN	
STEPHAN	DIM SEYDOU	DIR EXPORT/AGRO.	U. T. A.	PUTEAUX
SYLLA	JOSEPH	DIR EXPORT/AGRO.	BIAD	PARIS
TARCY	MICHEL	DIR EXPORT/AGRO.	AFRIQUE MANAGEMENT	
TARDIF	JEAN-CLAUDE	PDG	SCOA	PARIS
TENEZE	PATRICK	CHARGE DE MISSION	J. C. T. DECORATION	PARIS
THIERRY		CHARGE DE MISSION	ESSONNE-TRADING S. A.	CORBELL-ESSONNES CEDEX
TIRLOUNT		PRESIDENT	CHAMBRE D'AGRI-	
			CULTURE CORSE SUD	AJACCIO CEDEX
TOUTON	JACQUES	DIRECTEUR	BOFORE	BORDEAUX CEDEX
TSCHIBRET	FRANCOIS-XAVIER	DIR GENERAL	PRISM INTERNA-	
			TIONAL	PARIS
VAN DEN BUSSCHE	JEAN	CONS. RESP. GEO	ECTI	PARIS
VASSOGNE	THIERRY	AVOCAT A LA COUR	CABINET GIDE	PARIS
			LOYRETTTE NOUVEL	
VEDRINES	MICHEL	CHARGE D'AFFAIRES	I. D. I.	NEUILLY SUR SEINE
YION	HENRI	DIR ZONE AFRIQUE FR.	SPIE BATIGNOLLES	CLICHY CEDEX

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ENTREPRISE</u>	<u>VILLE</u>
PANNEQUIN	JEAN-LOUIS	AVOCAT CONSEIL	CPT EXPORT/CCIP	PARIS
PAUCHON	BERNARD	SS-DIR ACTION INTER.	T.D.F.	MONTROUGE
PERRELLON	LOUIS	DIR GL ADJ	D.A.E.I.	PARIS
PETERSCHMITT	ALFRED-CHARLES	PDT DU DIRECTEUR	SAUR-AFRIQUE	PARIS
PLOUVIER			SOLUTIONS-REALI-SATIONS	THOMERY
PONTEVIA	GABRIEL	DIR GL	LES CHANTIERS MODERNES	LIBREVILLE
PREVOST	JACQUES-ANDRE	CONSEIL	DIDACTION CONSEIL	PARIS
PUJOL	JEAN-CLAUDE	DIR DPT ETUDES REAL	BCEOM	PARIS
RAMAIN	GEORGES	CHARGE D'AFFAIRES	I.D.I.	NEUILLY SUR SEINE
RAOULT	JEAN-CLAUDE		S.I.D.I.	PARIS
REGENT	MARCEL	DEL AFRIQUE	C.M.N.	PARIS
REYNAUD	MICHEL	DIR VENTES AFRIQUE	AEROSPATIALE	PARIS CEDEX 16
RICHON	DANIEL		U.TA.	PUTEAUX
RISACHER	JACQUES	DELEGUE	CCI DE BORDEAUX	ABIDJAN
ROMAIN	JACKY	DEL GL IP AD	CCI DE ROUEN	ROUEN
ROSTAGNI	JEAN-PAUL	DIRECTEUR	GTM INTERNATIONAL	NANTERRE
ROUSSEL	ETIENNE	DIRECTEUR	I.D.I.	NEUILLY SUR SEINE
SADARGUES	PAUL	DIR DPT	LABORATOIRE BIOLUZ	ST JEAN DE LUZ
SAINZ	CHARLES	CHEF MIS.SENEGAL	OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION	PARIS
SALLEBERT	PAUL ROGER	DEL GL	F.I.E.E.	PARIS CX 16
SALMON	YVES	DR GL ADJ	FOUGEROLLE INTERN.	VELIZY-VILLACOUBLAY
SALMONA	DANIEL	DIR. TECHNIQUE	TIQNAL	RUEIL-MALMAISON
SAUTIERE	CLAUDE	ADM DIR GL	GRIS SAVOYE G.BON	NEUILLYS/SEINE
SCHUBNEL	ANDRE	DEL.GENERAL AFRIQ.	FIVES-CAIL BABCOCK	PARIS

.....